S.I.E.T.R.A

Syndicat Intercommunautaire d'Etude de Travaux de Restauration et d'Aménagement des bassins versants de l'Entre Deux Mers Ouest

Rapport d'activité 2025

Rédaction :

Elisabeth Lemoine – 07 87 01 61 80 – e.lemoine@sietra.fr

Benjamin Baud – 06 15 70 29 05 – b.baud@sietra.fr

Julien Boucay - 06 38 83 85 49 – j.boucay@sietra.fr

avril 26

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Gironde LE DÉPARTEMENT

SOMMAIRE

1 PRESENTATION DU SYNDICAT 4

1.1 SITUATION ADMINISTRATIVE 4

1.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE 5

1.3 GOUVERNANCE DU SIETRA : DELEGUES SIETRA 7

1.4 GOUVERNANCE DU SIETRA : COMMISSIONS THEMATIQUES 8

2 RAPPEL DES MOYENS EN 2024 ET CONTEXTE D'INTERVENTION 9

2.1 CONTEXTE SIETRA 9

2.2 MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS 10

2.3 CONSEILS ET COMMISSIONS 10

2.4 MOYENS FINANCIERS 12

2.5 STRUCTURATION DU SIETRA 13

2.6 PRISE DE POSTE JULIEN BOUCAY 13

2.7 MISSIONS 2025 14

2.7.1 Diagnostic/constat ponctuel 14

2.7.2 Démarches d'acquisition 15

2.7.3 Urbanisme et planification 15

2.7.4 Avis EDS (droit des sols) 16

2.7.5 Déclaration d'Intérêt Général du Programme Pluriannuel de Gestion 16

Actions du programme réalisées : Etude qualité eau (Cs 01, Cs 02, Cs 04) 18

2.7.6 In 17 et In 14 : Etude règlementaire sur les ouvrages hydrauliques du SIETRA 21

2.7.7 In 16 : Opération d'acquisition des parcelles du bassin de rétention de l'Artolie 23

2.7.8 In 14 et visites, suivis et travaux sur les ouvrages du SIETRA 23

2.8 ACTION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION 31

2.8.1 Com 01 Mise en place de supports pédagogiques et de sensibilisation 31

2.8.2 Com 04 Réalisation d'un guide du riverain en rapport avec le plan paysage 32

2.8.3 Com 04 Panneau d'identité cours d'eau 33

2.8.4 Com 05 : Réalisation et pose de panneaux des noms de cours d'eau sur des ouvrages de franchissement 33

2.8.5 Com 06 : La Pépinière du SIETRA 34

2.8.6 Com 09 : Développement, suivi, mise à jour du site internet 35

2.8.7 Com 10 : Réalisation d'animation auprès des usagers et du grand public et Com 11 : Financement d'association environnementale locale pour l'animation auprès des usagers et du public 36

2.8.8 Hy 01 : Recharge granulométrique 37

2.8.9 Hy 03 Restauration du lit dans son talweg 37

2.8.10 Hrb 01 : Plantation de ripisylve sur les secteurs à faible régénération ou les secteurs d'érosion 37

2.8.11 Ce 01 : Suppression de petits seuils transversaux isolés 37

2.8.12 Ce 03 : Etude et travaux de restauration de la continuité écologique (ouvrage routier, moulin ou étang) 38

2.8.13 Hn 05 : Réfléchir en lien avec le Département de la Gironde et les communes, à la création de ZPENS . 38
2.8.14 In 03 : Restauration naturelle de la berge (génie végétal, retalutage, plantation) 38
2.8.15 In 10 : Retrait de clôtures en travers 39
2.8.16 In 11 : Retrait sélectif d'embâcle gênant 39
2.8.17 Cs 07 : Suivi linéaire de cours d'eau 41
2.9 AUTRES ACTIONS 41
2.9.1 Echanges avec les partenaires techniques et financiers 41
2.9.2 Accueil de Stagiaire 41
2.10 RESSOURCES HUMAINES 42
2.10.1 Recrutement 42
2.10.2 Formation des agents 42
2.10.3 Suivi du temps de travail 42

1 Présentation du Syndicat

1.1 Situation administrative

Créé le 26 septembre 1990, le syndicat appelé à cette époque SIERA (Syndicat Intercommunal d'Etudes pour la Restauration et l'Aménagement de la Pimpine) est un syndicat d'étude. En 1996, il devient SIETRA (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour la Restauration et l'Aménagement de la Pimpine) par arrêté préfectoral afin de pouvoir exercer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'entretien et de restauration sur la Pimpine.

L'arrêté préfectoral du 13 Décembre 2016 permet au SIETRA de la Pimpine de fusionner avec le Syndicat du Pian pour former le SIETRA de la Pimpine et du Pian.

La loi Maptam du 29 janvier 2014 crée et définit la compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations" (GEMAPI) au niveau des EPCI (Etablissement public de Coopération Intercommunal) qui exercent cette compétence en lieu et place de leurs communes membres. Facultative dans un premier temps, elle est rendue obligatoire à compter du 1 janvier 2018. Pour des syndicats existants de gestion de bassins versants ou pour la création de nouveaux syndicats, les EPCI peuvent procéder au transfert de compétences selon le mécanisme de représentation-substitution, partiellement ou totalement, sans redondance de compétence.

En décembre 2017, par anticipation de l'entrée en vigueur de la compétence obligatoire "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations" (GEMAPI), le SIETRA délibère pour modifier ses statuts et exercer la compétence selon les 4 items de références listés ci-dessous :

- 1° Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° Entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° Défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° Protection et Restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Pour faire suite, à compter du 1er janvier 2018, du transfert aux EPCI, de la compétence GEMAPI, les membres du Syndicat délibèrent de nouveau le 29 novembre 2018 pour :

- Autoriser l'élargissement du périmètre
- Autoriser le changement de dénomination
- Autoriser le changement de statut permettant aux EPCI d'exercer la compétence en lieu et place de leurs communes membres

L'arrête préfectoral du 18 mars 2019 entérine cette modification. Le territoire s'étend maintenant sur l'ensemble des affluents rive droite de la Garonne entre Bouliac, Créon et Rions soit une augmentation d'un facteur entre 3 et 4 pour la superficie et les linéaires de cours d'eau. Une dernière modification de statut a été enregistrée le 13 mai 2024 pour intégrer le changement de **siège social à Latresne**.

Le Président est Jean-François LAVILLE, élu de Latresne. Le siège administratif et social est à la Communauté de Communes des Portes de l'Entre Deux Mers.

Un technicien milieux aquatiques et une technicienne milieux aquatiques sont chargés de suivre les études, actions et travaux, validés par le syndicat. Un agent technique, lui est en charge de réaliser les opérations et suivis en régie.

Elisabeth Lemoine (07 87 01 61 80) recrutée par voie de mutation en mai 2021 est responsable technique en charge de la coordination. Benjamin Baud (06 15 70 29 05) a été recruté en CDD, le 12 juin 2023. Il assure, notamment, la mise en œuvre du Programme Pluriannuel de Gestion et la bonne gestion des ouvrages hydrauliques du SIETRA.

Julien Boucay (06 38 83 85 49), agent technique milieux aquatiques, a été recruté en CDD, le 16 septembre 2024. Le choix du SIETRA s'est porté sur un agent technique plutôt qu'un technicien pour répondre aux actions en régie de plus en plus prépondérante au sein de la structure.

1.2 Situation géographique

Le SIETRA gère un territoire intégrant l'ensemble des affluents rive droite de la Garonne entre Bouliac et Rions. Ce territoire abrite 9 bassins versants principaux, à savoir : la Pimpine, le Pian, le Rebedèch, la Jaugue (Moulinan), le Luc (Petit Estey), le Rouquey, le Grand Estey, l'Artolie et le Nau.

Il est gestionnaire d'un « ouvrage à la mer » à l'aval du Pian et gestionnaire de quatre bassin de rétention, 1 sur l'Artolie et 3 sur la Pimpine. Il est encore gestionnaire des digues de la Pimpine. La digue rive gauche est « caduque » mais doit être « neutralisée. La digue rive droite doit intégrer le futur système d'endiguement de la Garonne « Latresne aval » de la CDC des Portes de l'Entre Deux mers.

La compétence GEMAPI sur la Garonne a été conservée par les EPCI concernés (Convergence Garonne, Les Portes de l'Entre Deux mers et Bordeaux Métropole).

Figure 1 : Carte de compétence du SIETRA



1.3 Gouvernance du SIETRA : délégués SIETRA

ELUS	NOM	PRENOM	VILLE	Technicien (ne) Référent
PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS 7 titulaires et 2 Suppléants	MODET	Pascal	BAURECH	PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS REMAZEILLES Stéphanie
	REY	Marie-Ange	CAMBLANES ET MEYNAC	
	VEYSSY	Catherine	CENAC	
	DAO	Marie	LANGOIRAN	
	LAVILLE	Jean-françois	LATRESNE	
	KERNEVEZ	Marie-Christine	QUINSAC	
	CANTILLAC	Jacques	LIGNAN DE BORDEAUX	
	DONNEUX	Stéphane	CAMBES	
	OLIVAUD	Franck	LE TOURNE	
COTEAUX BORDELAIS 2 titulaires et 2 Suppléants	DERUE	Dominique	BONNETAN	COTEAUX BORDELAIS RISTIC Michael
	COLINET	Christophe	CARIGNAN DE BORDEAUX	
	RAYNAL	Christian	BONNETAN	
	ROCA	Nathalie	FARGUES SAINT HILAIRE	
CREONNAIS 6 titulaires et 2 suppléants	GARMIEL	Jacques	HAUX	CREONNAIS BERTHELOT Pascale
	COLET	Christophe	SADIRAC	
	FELD	Mathilde	CREON	
	LATASTE	Frédéric	CAPIAN	
	LARRET	Jérome	VILLENAVE DE RIONS	
	PETIT	Jannick	ST GENES DE LOMBAUD	
	LAFON	Francis	LA SAUVE	
	REY	Alain	CREON	
CONVERGENCE GARONNE 2 titulaires et 2 suppléants	GAUTHIER	Jérôme	PAILLET	CONVERGENCE GARONNE WEBER Manon
	MENERET	Valérie	LANDIRAS	
	JOINEAU	Vincent	RIONS	
	BOUCHET	Daniel	LESTIAC SUR GARONNE	
BORDEAUX METROPOLE 2 titulaires et 2 suppléants	LACUEY	Nathalie	FLOIRAC	BORDEAUX METROPOLE CALAS Cecile
	FEUGAS	Jean-Claude	LORMONT	
	GHESQUIERE	Maxime	BORDEAUX	
	BRET	Myriam	AMBARES ET LAGRAVE	

		3 commissions	
Titulaire			
Suppléant		APPEL OFFRE	Pas encore réunie
		Communication	GAUTHIER Jérôme
Mise à jour le	28/01/2025	Etudes et travaux	COLINET Christophe
		Finance	LATASTE Frédéric

1.4 Gouvernance du SIETRA : commissions thématiques

Nota : Il n'y a pas eu de modification des commissions en 2024.

	BUDGET FINANCES	ETUDES - TRAVAUX	COMMUNICATION - RELATION EXTERIEURE
Vice-Président	LATASTE Fréderic	COLINET Christophe	GAUTHIER Jérôme
CREONNAIS	Mme Feld	M. Petit	M. Rey
	M. Lataste	M. Rey	NC
PORTES ENTRE DEUX MERS	M. Modet	Mme Rey	Mme Veyssy
	NC	Mme Kernevez	Mme Rey - Mme DAO
CONVERGENCE GARONNE	Mme Meneret	Mme Meneret	M. Gauthier
	M. Gauthier	NC	NC
COTEAUX BORDELAIS	NC	M. Derue	M. Colinet
	M. Derue	NC	NC
BORDEAUX METROPOLE	Mme Lacuey	M. Feugas	M. Feugas
	M. Feugas	NC	NC

2 Rappel des moyens en 2024 et contexte d'intervention

2.1 Contexte SIETRA

Le Programme Pluriannuel de Gestion a été entériné par arrêté préfectoral le 22 janvier 2024, le déclarant d'intérêt général. Ce sésame permet d'intervenir sur les propriétés riveraines des cours d'eau selon le programme de travaux qui a été validé. Toutefois, il n'implique pas l'autorisation du propriétaire riverain.

Pour ce faire, un travail de terrain et de bureau doit être conduit pour identifier et rencontrer les propriétaires, leur exposer les travaux à mener et les raisons pour au final signer une convention d'autorisation d'intervention.

Cette étape importante passe par un suivi terrain préalable qui permet de vérifier la validité de la programmation faite par le bureau d'étude. Pour rappel, ce Programme Pluriannuel de Gestion est issu du diagnostic réalisé par le bureau d'étude SEGI environnement en 2020. Il y a lieu donc d'actualiser le diagnostic et de vérifier la localisation précise pour pourvoir identifier les propriétaires des parcelles et des accès. Cela est le préalable à l'organisation des chantiers. Ce travail a donc été démarré tout au long de l'année 2024 et poursuivi en 2025.

Le volet communication du programme, débuté en 2023 a été poursuivi et développé. L'objectif visé étant une meilleure connaissance du Syndicat et des milieux qu'il a en gestion. Le programme PPG 1 a été terminé et les actions communication du PPG 2 sont bien avancées. Parallèlement, l'arrêté de DIG ayant été reçu début 2024, le SIETRA a pu démarrer son programme de travaux. L'année 2025 a permis de finaliser l'année 1 du PPG et de commencer la programmation de l'année 2. La pépinière du SIETRA, inaugurée le 30 septembre 2024 et désormais bien fonctionnelle, nécessite un entretien annuel et une gestion des plants.

Le SIETRA est également encore gestionnaire de la digue rive droite de la Pimpine, classée C. En effet, la CDC des Portes de l'Entre Deux Mers qui devait reprendre l'ouvrage en juin 2024 au plus tard, a tardé à déposer sa demande d'autorisation des systèmes d'endiguement. Pour éviter un vide de de gestion, la structure gemapienne a sollicité une prorogation de la maitrise d'ouvrage en juin 2024. Ainsi le SIETRA est resté maître d'ouvrage sur la période juin 2024 – juin 2025. A l'heure actuelle le dossier d'autorisation des systèmes d'endiguement n'a toujours pas été déposé et la demande de prorogation n'a pas été reconduite. La digue est alors sans maitrise d'ouvrage de gestion et rien ne peut être entrepris comme travaux. Seule la prévention auprès des riverains reste possible. Une régularisation de la situation doit être faite, car le SIETRA, en tant que « dernier » gestionnaire, reste responsable.

Le SIETRA est également gestionnaire de 4 ouvrages de rétention pour lutter contre le risque inondation :

Sur le bassin versant de la Pimpine :

- Le bassin de Latresne (Pardaillan)
- Le bassin de Lignan de Bordeaux (Escorgeboeuf)
- Le bassin de Sadirac (Ferbos amont)

Sur le bassin de l'Artolie :

- Le bassin de Langoiran-Capian

Comme chaque année des travaux d'entretien régulier sont programmés sur ces bassins de rétention : fauchage des digues, entretien des boisements, retrait d'embâcles, ….

L'étude règlementaire des ouvrages de rétention du SIETRA pour la rubrique « aménagement hydraulique » de la nomenclature IOTA est finalisée. L'autorisation simplifiée pour l'aménagement de l'Artolie a été validée par arrêté préfectoral le 24/06/2024. Pour l'Aménagement hydraulique de la Pimpine, l'étude pour l'autorisation environnementale est en cours de finalisation.

Comme chaque année, les missions de technicien sont consacrées au diagnostic terrain, au suivi du milieu, à la médiation et à la prise de contact auprès des acteurs et usagers. Le volet conventionnement avec les propriétaires riverains pour la mise œuvre des actions du PPG a pris une part très importante cette année, en termes de gestion administrative et de prise de contact auprès des riverains et acteurs.

2.2 Moyens techniques et humains

Depuis le 21 août 2023, le SIETRA a une configuration de 3 personnels techniques à temps plein associée à une mise à disposition, par la CDC des Portes de l'Entre Deux Mers, d'une directrice et un agent administratif pour quelques heures par semaine.

Stéphanie Remazeilles, Adjointe à la direction de la CDC des portes de l'Entre Deux Mers, est mise à disposition du SIETRA pour 3 heures par semaine afin d'assurer les missions de Direction : RH, budget, Préparation des conseils. Elle est accompagnée dans cette mission par Dorothée Sevegrand, également Agent administratif de la CDC des portes de l'Entre Deux Mers, qui est dans le même cadre, mise à disposition du SIETRA pour 6 heures par semaine afin d'assurer les missions de comptabilité et de secrétariat.

Elisabeth Lemoine, Technicienne milieux aquatiques, assure la coordination de l'équipe. Benjamin Baud, recruté en 2023, est technicien milieux aquatiques.

Comme annoncé dans l'introduction, Julien Boucay (06 38 83 85 49), agent technique milieux aquatiques, a été recruté en CDD, le 16 septembre 2024.

Une réunion hebdomadaire réunissant les techniciens et administratifs autour du Président permet d'assurer la coordination de l'équipe et un avancement des missions.

En complément, afin de préparer les conseils et ajuster au mieux la demande des élus, le SIETRA a formé 3 commissions, hors commission d'appel d'offre, présidées chacune par un vice-président :

- La commission Travaux, menée par Monsieur Colinet
- La commission Communication, menée par Monsieur Gauthier
- La commission Finance, menée par Monsieur Lataste

2.3 Conseils et Commissions

Les conseils :

2025 02 10 : 1er conseil

- Validation du compte-rendu précédent
- Délibération : Présentation et Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire
- Informations diverses

2025 03 03 : 2ème conseil

- Validation du compte-rendu précédent
- Autorisation – Cotisation SIETRA 2025
- Autorisation – Signature de convention avec la Fédération de Pêche – Année 3
- Autorisation – Délibération sur les demandes de subvention PPG 3
- Autorisation – Adhésion au CNAS
- Autorisation – Adoption des modalités de mise en place du temps partiel
- Informations diverses

2025 04 14 : 3ème Conseil

- Validation du compte-rendu précédent
- Approbation du compte de gestion 2024
- Adoption du compte administratif 2024
- Affection de résultat 2024
- Adoption du Budget Prévisionnel 2025
- Délibération portant recrutements contractuels
- Informations diverses

2025 06 23 : 4ème conseil :

- Validation du compte-rendu précédent
- Point d'avancement sur la faisabilité de la maquette pédagogique d'un bassin versant
- Modification des délégations générales

- Point d'étape sur le PPG
- Informations diverses

2025 09 22 : 5ème conseil :

- Validation du compte-rendu précédent
- Désignation des délégués : élu & agent au CNAS
- Provisions pour créances douteuses
- Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel
- Point d'étape sur le Programme Pluriannuel de Gestion
- Informations diverses

2025 11 20 : 6ème conseil :

- Validation du compte-rendu précédent
- Présentation et Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

2025 12 08 : 7ème conseil :

- Validation du compte-rendu précédent
- Validation du montant de l'appel à cotisations 2026
- Vote du Budget Prévisionnel 2026
- Demande de subvention Animation 2026
- Information délégations de pouvoir du conseil communautaire données au Président en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Les commissions :

2025 03 10 Commission communication

- Avancées depuis de la précédente commission communication :
  - ✓ Seconde campagne de pose de macarons avaloirs
  - ✓ Pose des nouveaux panneaux identité cours d'eau
  - ✓ Rédaction d'articles sur le site internet
  - ✓ Acquisition parcelles
  - ✓ Partenariat FDAAPPMA33
- Programmation 2025 :
  - ✓ Création nouveaux panneaux identité cours d'eau
  - ✓ Journées de sensibilisation
  - ✓ Newsletter
  - ✓ Panneau pédagogique pépinière
  - ✓ Panneaux des noms cours d'eau
  - ✓ Échelles limnimétriques
  - ✓ Suggestions

2025 09 15 Commission communication

- Avancées depuis la précédente commission communication :
  - ✓ Avancée & finalisation panneaux identité cours d'eau
  - ✓ Avancé & bilan stage projet maquette
  - ✓ Journées de sensibilisation / Partenariat FDAAPPMA33
  - ✓ Rédaction d'articles sur le site internet
  - ✓ Ajout de l'onglet « délibération » sur le site internet
  - ✓ Point sur la disparition de deux macarons avaloirs
- Points à aborder
  - ✓ Newsletter
  - ✓ Avancée panneau pédagogique pépinière
  - ✓ Avancée sur les panneaux noms cours d'eau
  - ✓ Avancée sur le livret pédagogique
  - ✓ Suggestions

2025 09 16 Commission travaux

- Avancée des actions et travaux :
  - ✓ Etude Autorisation ouvrage
  - ✓ OP 71 Communication PPG année 1 – 2 – 3
  - ✓ OP 71 Travaux PPG année 1 – 2 – 3
  - ✓ Travaux entretien bassins de rétention
  - ✓ Pépinière
  - ✓ Parcelle D 203 Lignan-de-Bordeaux
  - ✓ Ouvrage Pian
  - ✓ Digue de la Pimpine
  - ✓ ZPENS
  - ✓ Planification

- Programmation 2025
  - ✓ Etude Autorisation ouvrage / travaux compactage digue Lignan
  - ✓ OP 71 Communication PPG année 1 – 2 – 3
  - ✓ OP 71 Travaux PPG année 1 – 2 – 3
  - ✓ Travaux entretien bassins de rétention
  - ✓ Pépinière
  - ✓ Parcelle D 203 Lignan-de-Bordeaux
  - ✓ Ouvrage Pian
  - ✓ Digue de la Pimpine
  - ✓ ZPENS
  - ✓ Planification

2.4 Moyens financiers

Le Débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 10 février 2025 a retenu comme principe de :

- **Poursuivre le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) :** Le ROB s'inscrit dans la continuité du PPG, qui définit les actions à menées par le SIETRA pour les prochaines années.
- **Développer les travaux en régie :** Afin de maîtriser les coûts et de valoriser les compétences du personnel du SIETRA, le syndicat renforcera la réalisation de travaux en régie pour les opérations d'entretien courant et les petits travaux. Cette approche permettra de réduire les dépenses liées à l'externalisation de ces prestations.
- **Maintenir une Capacité d'Autofinancement (CAF) solide :** Le ROB prévoit une gestion financière rigoureuse, permettant de dégager une CAF suffisante pour assurer le financement des investissements et des projets du SIETRA.
- **Ne pas recourir à l'emprunt :** Le ROB confirme la volonté du syndicat de ne pas contracter de nouveaux emprunts, afin de maîtriser l'endettement et de préserver les marges de manœuvre financières.

Enfin, il a été proposé d'augmenter le montant total des participations des EPCI de 15000€, passant de 140 000€ à 155 000€.

La proposition d'évolution des cotisations suivante, a été validée :

	Surfaces		Population		berges			pot fiscal			
EPCI	Surf dans bv (ha)	% ds BV	Pop 2024	% ds BV	Long. Crs d'eau ds BV	Long. berges ds BV	% ds BV	Pot fiscal par pop DGF	% ds BV	% moy pondérée	**Cotisation 2025**
Côteaux	1 776	9,30	7 424	16,31	11,00	22,00	6,55	267,69	18,03	12,55	**19 446 €**
Portes	8 722	45,69	22 746	49,96	65,00	130,00	38,69	202,82	13,66	37,00	**57 350 €**
Créon	6 834	35,80	10 906	23,96	79,00	158,00	47,02	173,53	11,69	29,62	**45 904 €**
BM	286	1,50	1 374	3,02	3,70	7,40	2,20	636,79	42,88	12,40	**19 220 €**
Conv-Gar	1 472	7,71	3 077	6,76	9,30	18,60	5,54	204,14	13,75	8,44	**13 079 €**
TOTAUX	19 090	100,00	45 527	100,00	168,00	336,00	100,00	1 484,97	100,00	100,00	**155 000 €**

2.5 Structuration du SIETRA

Le personnel :

La composition du personnel du SIETRA, comme dit précédemment, a évolué au cours de l'année 2024. Un agent est parti de la structure à l'issue de son CDD le 21 août 2024 et un recrutement a été engagé pour pallier à ce départ. L'opportunité de changer le type de poste à ce moment-là s'est fait. Julien Boucay a donc été recruté en tant qu'agent technique pour mieux répondre aux besoins d'actions de terrain en régie.

Organigramme actualisé :

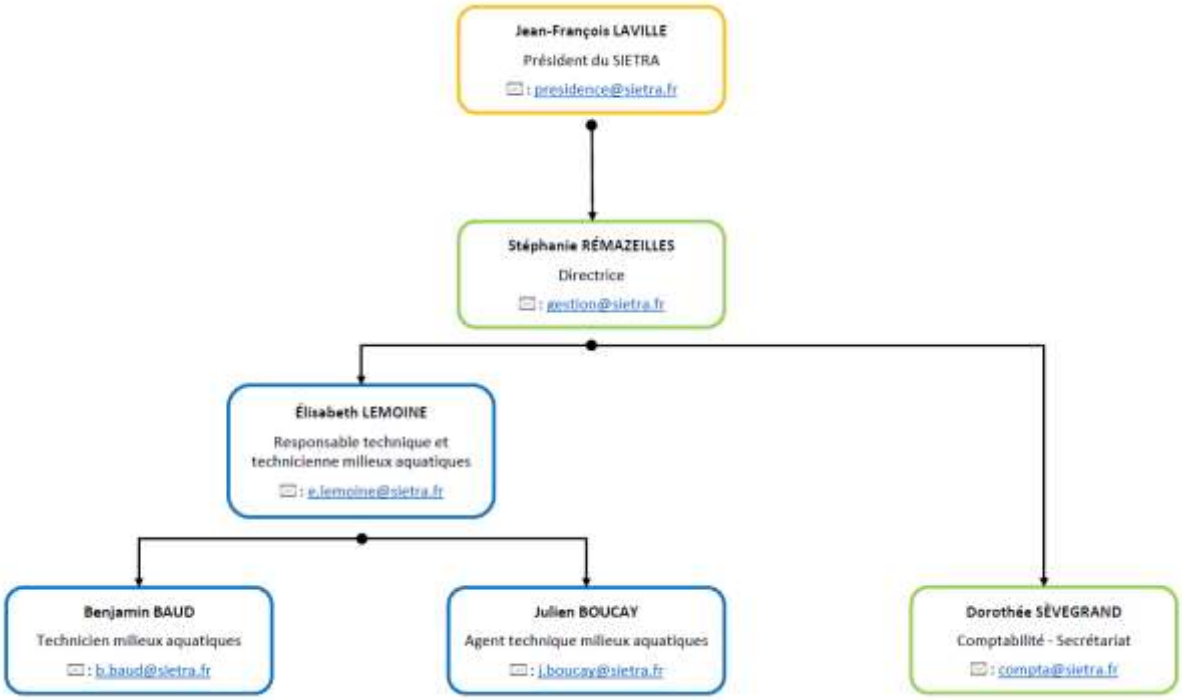

2.6 Prise de poste Julien Boucay

Monsieur Julien Boucay est arrivé dans la structure le 16 septembre 2024. Sa prise de poste a consisté en la découverte du réseau hydrographique, des élus et acteurs du territoire et au suivi des milieux et des opérations courantes, notamment pour ce qui est de la gestion et l'entretien des bassins de rétention. Parallèlement, les missions principales qui lui ont été confiées sont :

- Gestion de la pépinière
- Entretien de gestion du matériel SIETRA
- Organisation et réalisation de petits chantiers

Au cours de l'année 2025, il a pu engager de nombreux travaux en régie, seul et en équipe avec les deux autre techniciens. Plusieurs chantiers ont été menés et le programme de travaux PPG 1 a été terminé.

2.7 Missions 2025

2.7.1 Diagnostic/constat ponctuel

- Le Pian :
  - 2025 02 28 : Constat dépôt sauvage déchets verts en bordure du Pian. Information transmise à la mairie (propriétaire rive droite).
  - 2025 04 02 : Rencontre terrain avec TEREGA dans le cadre d'un chantier PPG (retrait d'embâcle).
  - 2025 08 19 : Constat ré-envasement de l'ouvrage sujet à marée. Programmation de chasses.
  - 2025 08 19 : Constat d'un nouveau tuyau dans un fossé et présentant une fuite. Transmission d'une note technique aux services de l'État.
  - 2025 08 25 : Rencontre sur le terrain avec le directeur du pôle Macanan dans le cadre de chantiers PPG (effacements de plusieurs seuils).
  - 2025 11 24 : Suivi post intempéries. Transmission du constat aux différentes mairies concernées.

- La Pimpine :
  - 2025 01 10 : Constat retrait de terre en berge de Pimpine.
  - 2025 02 : Constat d'une pollution dans un fossé. Information relayée à la mairie de Latresne et au syndicat de gestion des eaux usées.
  - 2025 02 19 : Rencontre d'un propriétaire riverain concernant la gestion d'un embâcle, sur le Canteranne. Transmission d'une note technique au propriétaire en question.
  - 2025 02 26 : Rencontre d'une riveraine, sur le Rauzé, concernant des inondations répétitives de son jardin.
  - 2025 05 27 : Visite terrain avec un propriétaire riverain dans le cadre d'un chantier PPG (suppression seuil).
  - 2025 06 16 : Constat de remblais en zone Natura 2000 pour une construction. Demande d'information auprès de la commune et de l'animateur Natura 2000.
  - 2025 06 19 : Rencontre terrain avec un propriétaire riverain de l'ancien moulin du Castera.
  - 2025 08 01 : Constat retrait de terre en bordure de Pimpine + protection de berges en pneumatiques usagés. Courrier d'information envoyé au propriétaire et à la DDTM.
  - 2025 08 04 : Constat de remblais supplémentaires en zone Natura 2000.
  - 2025 10 01 & 09 : Rencontre d'une propriétaire concernant la création d'un fossé sur sa parcelle, dans le cadre de la gestion des eaux pluviales, sur la commune de Fargues Saint-Hilaire.
  - 2025 10 08 & 09 : Constat de remblais et de déchets déversés dans le cours d'eau. Information transmise à la mairie afin d'y remédier.
  - 2025 10 28 : Constat de travaux de réfection de réseau des eaux pluviales à Citon.
  - 2025 11 24 : Suivi post intempéries. Transmission du constat aux différentes mairies concernées.
  - 2025 11 25 : Visite terrain avec un élu du Syndicat dans le cadre d'un chantier PPG (retrait embâcle, entretien courant non réalisé) sur la Bouteronde.

- Le Rebedech :
  - 2025 05 27 : Constat travaux, voirie et berge, effectués par la communauté de communes des portes de l'entre-deux-mers.
  - 2025 06 11 : Constat disparition d'un macaron avaloir suite à des travaux effectués par le SIEA. Information relayée à ladite structure.
  - 2025 11 24 : Suivi post intempéries. Transmission du constat aux différentes mairies concernées.

- La Jaugue :
  - 2025 05 27 : Constat d'une construction en zone PPRI et échange avec le service droit des sols.
  - 2025 05 27 : Visite terrain d'un moulin avec le propriétaire, sur la commune de Camblanes-et-Meynac pour vérifier le bon état du cours d'eau.
  - 2025 07 03 : Constat par un riverain d'un lâché d'eau de la STEP de Quinsac dans le cours d'eau assec. Transmission d'une note technique aux services de l'État.

- Le Luc :
    - 2025 08 05 : Constat disparition d'un macaron avaloir pluvial suite à des travaux de voirie. Information transmise à la mairie.

- Le Rouquey :
    - 2025 06 19 : Rencontre d'un propriétaire dans le cadre d'un chantier PPG (effacement seuil) + signature de la convention.

- Le Grand Estey :
    - 2025 01 20 : Constat dépôt régulier du Département, en zone humide, le long du Lubert.
    - 2025 05 13 : Constat détérioration d'un macaron avaloir sur la commune de Madirac. Information transmise à la mairie.
    - 2025 10 03 : Visite terrain avec un élu du Syndicat dans le cadre de la gestion des eaux pluviales sur un affluent rive droite du Lubert et rencontre du propriétaire concerné.
    - 2025 10 14 : Constat d'un dépôt de déchets sur la commune de Capian. Les déchets ont été évacués par le SIETRA et les services techniques de la commune.
    - 2025 10 17 : visite terrain seuil moulin Labatut.
    - 2025 10 21 : Constat pollution importante rejetée par la STEP de Créon dans le Lubert. Information relayée à la FDAAPPMA33.
    - 2025 11 18 : Pollution rejetée dans le Lubert, par la STEP de Créon, toujours présente. Information relayée aux services de l'État.
    - 2025 10 24 : Rencontre sur le terrain de la commune du Tourne suite à la chute d'un saule pleureur centenaire, en rive droite du Grand Estey.
    - 2025 11 14 : Constat d'une couleur anormale du cours d'eau de la Palanque.
    - 2025 11 14 : Constat d'un dépôt sauvage de déchets dans le Gaillardon. Déchets retirés et information transmise au Département (propriétaire riverain). Une convention a été également envoyée dans le cadre d'une proposition d'aménagement afin de réduire l'impact des places de stationnement.
    - 2025 12 19 : Constat d'une pollution rejetée par la STEP du Tourne.

- L'Artolie :
    - 2025 12 12 : Constat d'un important embâcle non traité volontairement par un riverain ; visite terrain suite à une alerte du Maire de Paillet.

2.7.2 Démarches d'acquisition

- Ancien étang de Canolle (Camblanes et Meynac) :
    - Rencontre du propriétaire pour une première prise de contact
    - Démarche pour évaluation du bien auprès des domaines et de la SAFER

- Bassin de rétention de l'Artolie :
    - Pas de nouvelles avancées pour 2025

2.7.3 Urbanisme et planification

- 2025 05 12 : Troisième réunion d'information des élus du territoire sur l'outil du Département : Zone de préemption pour les espaces naturels sensibles – La Sauve
- Réunion de présentation de l'outil ZPENS
- 2025 07 11 avis SIETRA arrêt PLU Baurech
- 2025 06 16 avis SIETRA arrêt PLU Cambes
- 2025 07 28 avis SIETRA arrêt PLU Camblanes et Meynac
- 2025 02 11 Réunion PPA présentation PLU par la commune de Langoiran
- 2025 09 12 avis SIETRA avant arrêt PLU Langoiran
- 2025 10 09 avis SIETRA arrêt PLU Langoiran
- 2025 04 14 avis SIETRA arrêt PLU Saint-Caprais de Bordeaux
- 2025 05 27 Envoi note enjeux et données pour l'élaboration du PLU de Tabanac
- 2025 09 11 Réunion PPA Présentation PLUi Créonnais

- 2025 06 19 avis SIETRA avant arrêt PLUi Créonnais

2.7.4 Avis EDS (droit des sols)

- **Cénac :** 2025 01 13 Avis sur le permis de construire d'un bassin de rétention d'eaux pluviales parcelle AC 0191
- **Camblanes-et-Meynac :** 2025 05 02 Avis aménagement d'ouvrages de régulation des eaux pluviales parcelle AC 138
- **Camblanes-et-Meynac :** 2025 06 10 Avis sur un permis de construire parcelle AB 359
- **Saint-Caprais-de-Bordeaux :** 2025 06 27 Avis sur un permis de construire
- **Camblanes-et-Meynac :** 2025 12 08 Avis sur un permis de construire
- **Fargues Saint-Hilaire :** 2025 12 09 Avis sur un projet d'extension de cimetière, rencontre du DST de la commune et échange avec leur bureau d'étude.

2.7.5 Déclaration d'Intérêt Général du Programme Pluriannuel de Gestion

L'étude pour l'élaboration du programme pluriannuel de gestion a été finalisée au cours de l'année 2022. Le dossier pour la déclaration d'intérêt général a également été finalisé. Il a fait l'objet d'un dépôt à la DDTM le 10 octobre 2022. En 2023, l'instruction s'est déroulée avec les services de l'Etat. Plusieurs demandes de compléments et corrections ont été demandées. Une fois ces retours et compléments demandés, l'enquête publique a été prescrite. Elle s'est déroulée du 25 septembre 2023 au mardi 24 octobre 2023. Sur avis favorable du commissaire enquêteur à l'issue, les services de l'Etat ont adressé au SIETRA la version définitive de l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général du Programme Pluriannuel de Gestion 2024-2033, le **22 janvier 2024**.

Présentation synthétique des actions validées du Programme Pluriannuel de Gestion du PPG : (en noir : travaux – en bleu : études – en rouge : communication)

Enjeux	Objectifs opérationnels	Code	Engagement	Action
Hydro-morphologique	Restaurer les fonctionnalités du lit mineur	Hy01		Recharge granulométrique
		Hy02		Réalisation de banquettes ou d'épis végétaux
		Hy03		Restauration du lit dans son talweg
		Hy04		Remise à ciel ouvert du cours d'eau
	Limiter l'apport de sédiments et améliorer la qualité de l'eau	Hy05		Aménagement de point d'abreuvement
		Hy06		Mise en place de clôture
		Hy07		Mise en place de passerelle à bétail
Habitats rivulaires et berges	Restaurer et entretenir la ripisylve	Hrb01	x	Plantation de ripisylve sur les secteurs à faible régénération ou les secteurs d'érosion
		Hrb02		Favoriser la régénération spontanée
		Hrb03	x	Gestion équilibrée de la ripisylve (diversité âge, strates espèces)
	Limiter la propagation des espèces invasives	Hrb04	x	Gestion des espèces végétales indésirables aquatiques
		Hrb05		Gestion des espèces végétales indésirables de berge
		Hrb06		Concertation avec les acteurs de la gestion des espèces animales indésirables
Continuité écologique	Garantir la libre circulation des espèces piscicoles et des sédiments	Ce01	x	Suppression de petits seuils transversaux isolés
		Ce02		Etude réglementaire visant à déclarer l'état de ruine de l'ouvrage
		Ce03	x	Etude et travaux de restauration de la continuité écologique (ouvrage routier, moulin ou étang)
		Ce04		Travaux de restauration de la continuité écologique des ouvrages de franchissement (suppression, rechargement aval)
		Ce05		Remplacement d'ouvrage de franchissement
	Intégrer les besoins de continuité dans les enjeux hydrauliques	Ce06	x	Participation du SIETRA à l'inventaire hydraulique des zones de Palus sur le territoire de la CDC de l'Entre deux mers
		Ce07		Elaboration d'un document de gestion des ouvrages hydrauliques
		Ce08		Mise en œuvre du plan de gestion des ouvrages

Enjeux	Objectifs opérationnels	Code	Engagement	Action
Habitats naturels et continuité latérale	Préserver les habitats naturels et les espèces protégées	Hn01		Elargir l'étude zones humides aux bassins versants des cours d'eau du SIETRA
		Hn02	x	Gestion des zones d'intérêt écologique/hydraulique (plan de gestion, convention, achat, contrat Natura2000,...)
		Hn03		Etude de définition des Zones Humides d'Intérêt Environnemental Particulier (ZHIEP) et des zones Stratégiques pour la Gestion de L'eau (ZSGE)
		Hn04		Réaliser des Atlas de la biodiversité communale et les préconisations de préservation et de sauvegarde
		Hn05	x	Réfléchir, en lien avec le CD33 et les communes, à la création de ZPENS
		Hn06	x	Compléter inventaire des sources travertinisantes avec le CBNSA et définir les préconisations de préservation et de restauration
		Hn07		Actions du SIETRA sur sites pilotes dans le cadre du plan paysage
	Favoriser la mobilité latérale	Hn08		Définir l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau et les préconisations de préservation et de restauration
		Hn09		Restauration et entretien des annexes ou chenaux hydrauliques
		Hn10	x	Suppression des merlons de curage
Infrastructures	Pallier aux phénomènes d'érosion en secteurs sensibles	In01	x	Concertation pour la gestion au cas par cas des problématiques d'érosion
		In02		Aménagement de berge sur des secteurs à enjeux
		In03		Restauration naturelle de la berge (génie végétal, retalutage, plantation)
		In04		Déplacement de l'enjeu anthropique (route...)
	Prévenir les inondations	In05		Mise en place de stations de mesure de niveau d'eau
		In06		Mise en place d'un système d'alerte de crue (supervision)
		In07	terminé	Finalisation de l'étude hydraulique en cours sur les BV du SIETRA (modélisation hydraulique des crues, pistes d'action pour limiter ou diminuer la vulnérabilité du territoire
		In08	terminé	Modélisation hydraulique de la Pimpine et l'aval des affluents pour intégrer l'évènement de référence du 17 juin 2021
	Limiter les inondations en zones urbaines & Favoriser les inondations en zones rurales	In09		Restauration des zones d'expansion des crues
	Gérer les embâcles et les déchets après les crues	In10		Retrait de clôture en travers
		In11	x	Retrait sélectif d'embâcle gênant
		In12	x	Suppression/traitement des dépôts/décharges situés dans les lits mineur et majeur
	Gestion des bassins de rétention du SIETRA	In13	x	Entretien des quatre bassins de rétention
		In14	x	Mise à jour et tenue des documents relatifs à la vie des aménagements hydrauliques
		In15		Amélioration de la continuité écologique du BR de Paillet sur l'Artolie
		In16	x	Acquisition foncière des parcelles
		In17	x	Mise à jour de l'autorisation des ouvrages en tant qu'aménagement hydraulique
Gestion quantitative de l'eau	Limiter l'impact des rejets d'eau pluviales et des ruissellement agricoles sur les cours d'eau	Gq01	x	Animation pour l'amélioration de la gestion des eaux pluviales et de ruissellement
		Gq02	x	Identifications et préservation des sources et points d'eau
		Gq03	x	Identifier et cartographier le restant du réseau hydrographique du territoire (petit chevelu)
		Gq04	x	Participer au travail des CDC, d'identification et de cartographie du réseau de fossés sur le lit majeur de la Garonne couvert par le SIETRA
	Augmenter les apports et la durée des écoulements	Gq05		Concertation sur la gestion quantitative de la ressource afin de limiter l'impact des volumes prélevés
		Gq06		Animation pour l'amélioration de la gestion quantitative afin de limiter l'impact des prélèvements sur la ressource
		Gq07		Etude garantissant le débit réservé en aval des plans d'eau (mise en conformité)
		Gq08		Travaux de mise en conformité des plans d'eau
Gestion qualitative de l'eau	Réduire l'impact qualitatif des apports d'eau et augmenter la capacité d'autoépuration des bassins versants	Gql01		Animation pour l'amélioration de la gestion qualitative afin de limiter l'impact sur la qualité de l'eau
	Informer et sensibiliser les	Com01	x	Mise en place de supports pédagogiques et de sensibilisation
		Com02	x	Mise en place de repère de crues

Enjeux	Objectifs opérationnels	Code	Engagement	Action
Communication	riverains, les acteurs et usagers	Com03		Réalisation d'un guide du riverain en rapport avec le plan paysage
		Com04	x	Réalisation et pose de panneaux pédagogiques sur des sites à enjeu et/ou de grand visibilité
		Com05		Réalisation et pose de panneaux des noms de cours d'eau sur des ouvrages de franchissements
		Com06	x	Mise place d'une pépinière pédagogique pour fournir au SIETRA des végétaux aquatiques et rivulaires, animée par une asso locale et mise place par le SIETRA
		Com07	x	Marquage de sensibilisation des avaloirs pluviaux
	Développer une communication générale sur les bassins	Com08	x	Définir l'identité du SIETRA dans ses supports de communication, développer/affiner une stratégie de communication
		Com09	x	Développement, suivi et mise à jour du site internet
		Com10	x	Réalisation d'animation auprès des usagers et du public
		Com11	x	Financement d'association environnementale locale pour l'animation auprès des usagers et du public
Connaissance et Suivi	Améliorer la connaissance générale des cours d'eau et des bassins versants	Cs01	x	Réalisation de suivis physico-chimiques et chimiques
		Cs02	x	Réalisation de suivi hydrobiologique : d'I2M2 (Indice Invertébrés Multimétrique), d'IPR (Indice Poisson en Rivière)
		Cs03		Réalisation de suivis hydromorphologiques (CarHyCE)
		Cs04		Réalisation d'inventaires faunistiques et floristiques sur les espaces à enjeux
		Cs05		Suivi des espèces animales et végétales en place et l'arrivée de nouvelles espèces
		Cs06		Suivi de l'occupation du sol
		Cs07		Suivi linéaire de cours d'eau
		Cs08		Regroupement des différents documents et suivi de l'évolution des documents urbanisme
		Cs09		Analyse croisée des enjeux et du zonage
		Cs10	IGN	Réalisation d'un levé Lidar
		Cs11		Etude hydrogéologique des pertes du Mansin et du Ricouet
		Cs12	x	Porter à connaissance des connaissances acquises dans les documents d'urbanismes et de planification
	Suivre et évaluer l'efficience du programme	Cs13		Mise en œuvre des indicateurs de suivi des actions
		Cs14		Etude Bilan

Actions du programme réalisées : Etude qualité eau (Cs 01, Cs 02, Cs 04)

L'étude qualité a été engagée par le SIETRA en 2022 pour répondre au souhait de la collectivité d'établir un état des lieux qualitatifs de ses masses d'eau au démarrage du PPG. Elle répond également aux actions Cs 01, Cs 02, Cs 04 du programme. Le 28 mars 2025 s'est tenu le COPIL de restitution de l'année 2024 de suivi et du bilan des 3 années de suivi de l'étude.

Rappel des stations validées :

								Année 2023 - Mois / Semaines							
Bassin versant	Cours d'eau	Nom SIEAG	Code AEAG	Code SIETRA	Intérêt	Coordonnées		Janvier	Mars	Mai	Juin		Juillet	Septembre	Novembre
						X L93	Y L93	S4	S12	S21	S24		S30	S38	S47
JOURS								26-janv	22-mars	24-mai	14-juin	15-juin	27-juil	21-sept	23-nov
Pian	Ruisseau des Vergnes	Le ruisseau de Vergnes au niveau de Latresne	05074598	Pian_1	Suivi cours d'eau état initial PPG et impact étang et affluent	423285.986	6417886.043	Eau	Eau	Eau		MPCE/IBD	Eau	Eau	Eau
Pimpine	La Pimpine	La Pimpine au niveau de Sadirac	05074638	Pimpine_2_Sadirac	Station de référence amont et état initial PPG	432404.312	6413821.703	Eau	Eau	Eau	MPCE/IBD		Eau	Eau	Eau
	La Pimpine	La Pimpine au niveau de Lignan-de-Bordeaux	05074640	Pimpine_1_Lignan	Suivi cours d'eau état initial PPG et suivi impact STEP de Sadirac	428074.913	6417436.041	Eau	Eau	Eau		MPCE/IBD	Eau	Eau	Eau
Rébédèche	Le Redébech	Le ruisseau rebedech au niveau de Camblanes-et-Meynac	05074680	Rebedech_1	Suivi cours d'eau état initial PPG et suivi impact STEP de Camblanes-et-Meynac	423752.486	6414539.893	Eau	Eau	Eau	MPCE/IBD		Eau	Eau	Eau
Luc	Ruisseau du Luc	Le ruisseau Luc au niveau de Cambes	05074970	Luc_1_Cambes	Suivi cours d'eau état initial PPG	426008.727	6409651.548	Eau	Eau	Eau	MPCE/IBD		Eau	Eau	Eau
Estey de Rouquey	Estey de Rouquey	Le ruisseau Estey de Rouquey au niveau de Tabanac	05074990	Rouquet_1_Tabanac	Suivi cours d'eau état initial PPG	429397.977	6407987.924	Eau	Eau	Eau	MPCE/IBD		Eau	Eau	Eau
Grand Estey	Le Lubert	Le ruisseau de Lubert au niveau de Haux	05075257	Grd_E_Lubert_2_Haux	Suivi cours d'eau et suivi impact STEP de Créon	434735.916	6412196.462	Eau	Eau	Eau	MPCE/IBD		Eau	Eau	Eau
	Le Lubert	Le ruisseau de Lubert au niveau de Haux	05075255	Grd_E_Lubert_1_Haux	Suivi cours d'eau état initial PPG et suivi impact point de rejet distillerie Douence	432486.384	6409564.039	Eau	Eau	Eau	MPCE/IBD		Eau	Eau	Eau
	La Soye	La Soye au niveau de Saint-Genès-de-Lombaud	05075256	Grd_E_Soye_1_St_Genes	Station de référence amont avant rejet distellerie Douence	431742.257	6411198.135	Eau	Eau	Eau	MPCE/IBD		Eau	Eau	Eau
	Le Gaillardon	Le Grand Estey au niveau de Capin	05074260	Grd_E_Gaillardon_2_Capin	Suivi cours d'eau état initial PPG	436295.989	6408228.775	Eau	Eau	Eau	MPCE/IBD		Eau	Eau	Eau
								Eau	- physico-chimie générale						
								Eau	- physico-chimie générale et micropolluants						

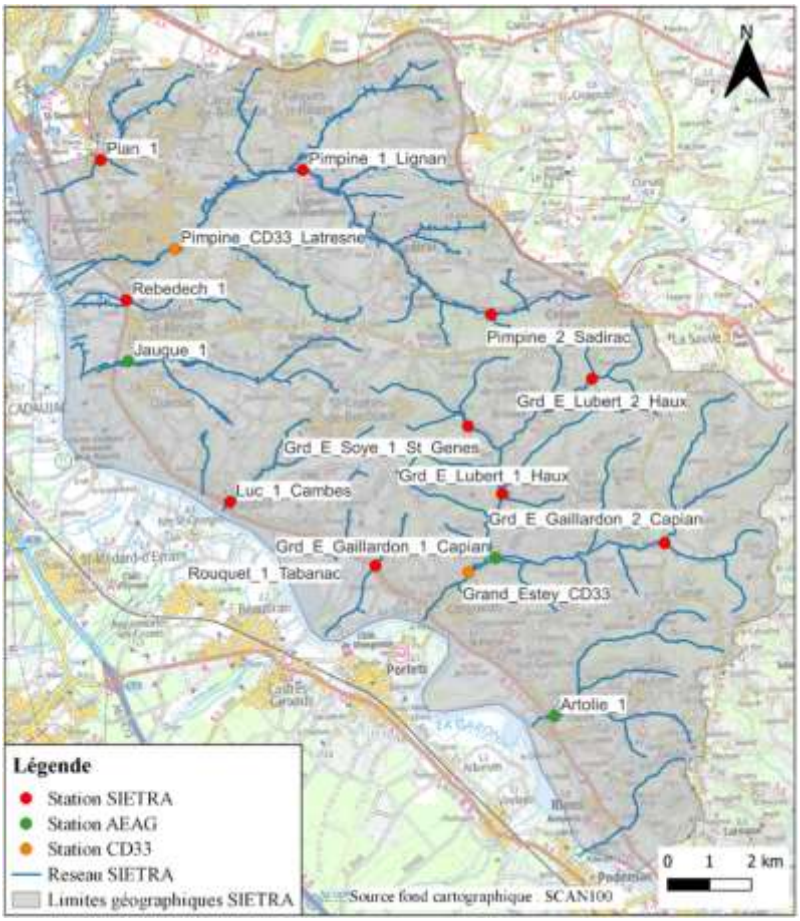

Paramètres suivis :

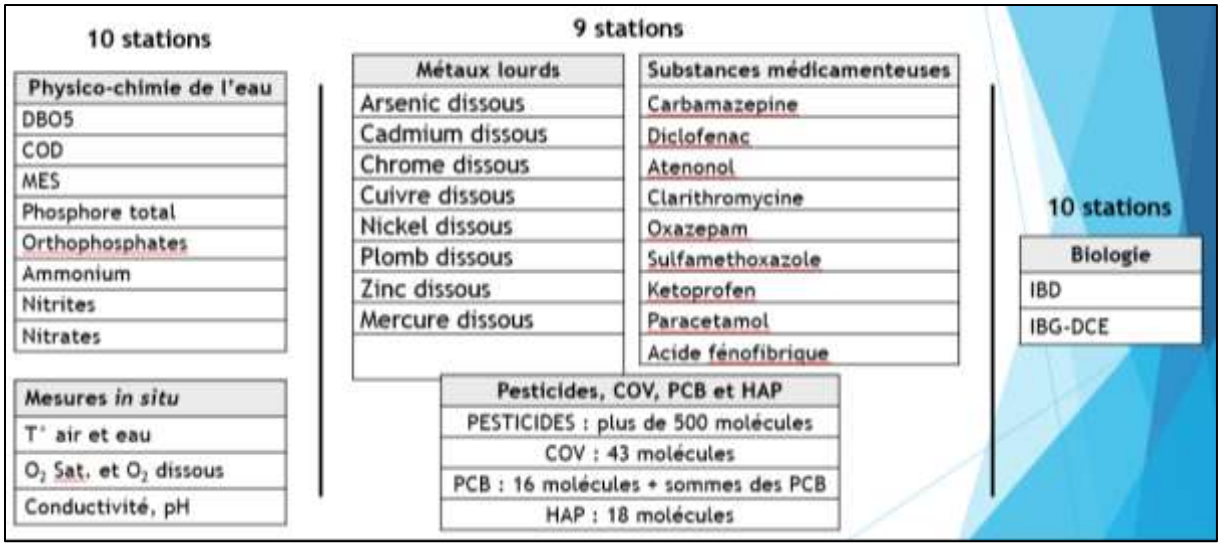

Résultats :

	Vergnes	Pimpine	Rébédèche
Physico-chimie	- Légère dégradation des paramètres généraux (moyen : orthopohsphates, P total - As et Cu toujours présents	- Dégradations ponctuelles des paramètres généraux sur Pimpine_2 et des matières phosphorées (moyen de mai à septembre) sur Pimpine_1 et 2 - As, Cu toujours présents mais diflufenican en dessous des seuils sur Pimpine_2 et Pimpine_1	- Paramètres généraux toujours bons - As mauvais sur toutes les campagnes et Zn mauvais sur 1 campagne en 2022, 2023 et 2024
Chimie	Dégradations similaires (benzo(a)pyrène : mauvais)	- Dégradations en 2024 : Benzo(a)pyrène mauvais en mars et novembre à l'amont et à l'aval en mai	- Benzo(a)pyrène fortement présent en 2024 (toutes les campagnes)
Diatomées	Amélioration de l'indice (bon → moyen → bon)	- Amélioration de l'indice (bon sur Pimpine_2) et sur Pimpine_1 (médiocre → bon → moyen) - Dégradation entre l'amont et l'aval (rejets polluants ?) : enrichissement en éléments minéraux et nutriments	- Amélioration de l'indice (médiocre → moyen → moyen) mais dégradation de la note: diatomées se développant dans les eaux usées non traitées, riches en composés nutritifs
Macroinvertébrés	I2M2 toujours mauvais mais amélioration de l'Equivalent-IBGN (mauvais → médiocre → médiocre)	Dégradation des peuplements en 2024 (I2M2 toujours mauvais mais chute de la note) : envasement du secteur amont (pollutions physico-chimiques sur Pimpine_1	I2M2 toujours mauvais et peuplement légèrement moins diversifié et équilibré en 2024

	Luc	Estey de Rouquey
Physico-chimie	- Amélioration des paramètres généraux (pH bon sur les 6 campagnes)) - Réapparition de l'As en mars 2024 (mauvais) et disparition du diflufenican	- Amélioration des paramètres généraux (pH bon sur les 6 campagnes) - As et Cu toujours ponctuellement mauvais
Chimie	- Benzo(a)pyrène mauvais en 2024	- Benzo(a)pyrène mauvais au cours d'1 campagne en 2022, 2023 et 2024 - Dibenzo(a,h)anthracène moyen en mars 2024
Diatomées	- Indice toujours bon, note identique à 2023	- Indice toujours bon : amélioration de la note
Macroinvertébrés	- I2M2 médiocre → médiocre → mauvais et Equivalent-IBGN moyen - Peuplement sous l'influence de pressions anthropiques (augmentation ovovivipares) - Influence de la marée : Ø GI plus polluosensible	- Dégradation de l'I2M2 (médiocre → mauvais → mauvais) et de l'Equivalent-IBGN moyen → médiocre → médiocre : diminution richesse taxonomique - Travaux d'entretien du CE = diminution et changement des habitats

	Grand Estey - Lubert	Grand Estey - Soye	Grand Estey - Gaillardon
Physico-chimie	- Importante dégradation des paramètres généraux (nutriments notamment matières phosphorées mauvaises) les trois années avec légère amélioration vers l'aval - As, Cu et Zn mauvais les trois années (amont)	- Paramètres généraux bons - As et Cu ponctuellement mauvais	- Paramètres généraux bons (hormis le COD (mauvais) au mois de janvier 2024 - As et Cu mauvais les 2 années + diflufenican en mai 2023
Chimie	Ø déclassement sur Lubert_2 = bonne qualité chimique	Déclassement : Benzo(a)pyrène (mauvais), dibenzo(a,h)anthracène (moyen) et cyperméthrine (mauvais) en mai 2024	Ø déclassement sur Gaillardon_2 = bonne qualité chimique
Diatomées	- IBD moyen en amont et bon en aval pour les trois années - Amélioration vers l'aval (impact STEP)	- Indice toujours bon : pas de dégradation notable	- Indice toujours bon : pas de dégradation notable
Macroinvertébrés	- I2M2 toujours mauvais en amont et moyen → médiocre → médiocre en aval : dégradation de la note sur les 2 stations - Equivalent-IBGN mauvais puis médiocre en amont et moyen en aval - Dégradation en amont (physico-chimie + STEP)	- I2M2 médiocre mais Equivalent-IBGN bon à très bon puis moyen (augmentation diversité en 2024)	- I2M2 médiocre → médiocre → mauvais et Equivalent-IBGN moyen les 3 années - Diminution de la diversité en 2024

2.7.6 In 17 et In 14 : Etude règlementaire sur les ouvrages hydrauliques du SIETRA

Ce volet correspond aux actions In 17 et In 14 inscrites dans le PPG.

Le Décret n° 2007-1735 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques et au comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques et modifiant le code de l'environnement, crée toute une série de mesures concernant les ouvrages de retenue et notamment deux rubriques dans la nomenclature Loi sur L'eau :

- La rubrique 3.2.5.0 du tableau est ainsi rédigée : « 3.2.5.0. Barrage de retenue et digues de canaux » :
  - De classes A, B ou C (A) ;
  - De classe D (D).
- La rubrique 3.2.6.0 du tableau est ainsi rédigée : « 3.2.6.0. Digues à l'exception de celles visées à la rubrique 3.2.5.0 » :
  - De protection contre les inondations et submersions (A) ;
  - De rivières canalisées (D).

Ce décret introduit également la notion d'étude de danger.

En 2015 sort le « nouveau décret digue » n°2015-526 du 12 mai 2015 (Jo du 14 mai 2015) : « Décret n° 2015-526 du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques. ». Il s'inscrit dans la nouvelle compétence GEMAPI et apporte toute une série de nouvelles dispositions.

Ce décret introduit notamment la notion **d'aménagement hydraulique.** C'est à ce titre que le SIETRA doit réaliser deux dossiers d'autorisation avec pour chacun une étude danger actualisée.

Bassin de rétention de l'Artolie :

L'aménagement hydraulique de l'Artolie protège le bourg de Paillet contre les inondations en écrêtant les débits jusqu'aux crues vingtennales, avec un volume de stockage d'environ 20 000 m^3. Il est couvert par une autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement. (Arrêté n°10-098 du 21 avril 2010)

La règlementation (décret n° 2015-526 du 12 mai 2015) concernant les aménagements hydrauliques est postérieure à la publication de l'arrêté d'autorisation du bassin de rétention de l'Artolie. Or le bassin de rétention de l'Artolie constitue un aménagement hydraulique au sens de l'article R262-18 du code de l'environnement. A ce titre, le bassin de rétention de l'Artolie est soumis à une procédure d'autorisation simplifiée conformément à l'article R562-19 du code de l'environnement.

Bassins de rétention de la Pimpine :

L'ensemble des bassins de rétention contre les inondations de la Pimpine est implanté le long du cours principal de la Pimpine pour environ 168 000m^3 de stockage. Seul le bassin de Latresne dispose d'une autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement (Arrêté préfectoral 80 du 21 juillet 2010).

Or, en application de l'article R562-18 du code de l'environnement, l'aménagement hydraulique sur le bassin versant de la Pimpine est constitué des trois bassins de rétention contre les inondations. Après échanges avec les services de l'Etat, les bassins de Lignan et Sadirac, n'ayant pas d'arrêté d'autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement, l'aménagement hydraulique de la Pimpine est soumis au 1 de l'Article R562-19 du code de l'Environnement. Il s'agit donc d'une nouvelle autorisation.

Cette démarche implique aussi un examen préalable au cas par cas (catégorie 21 f du tableau annexe de l'article R122-2 du code l'environnement) pouvant impliquer ou non la réalisation d'une étude d'impact.

Démarches du SIETRA en vue de répondre à cette obligation règlementaire :

2023

- Lancement du marché avec le bureau d'étude Agerin (cf. rapport d'activité 2023)
- Réalisation en régie de la mise à jour et tenue **d'un registre des ouvrages**
- Réalisation en régie de la mise à jour et tenue **d'un dossier d'ouvrage** pour chacun des bassins (Liste des études et rapports associés à l'ouvrage)
- Réalisation en régie de la mise à jour et tenue **des consignes écrites de l'ouvrage** pour chacun des bassins (moyen et méthode de surveillance)
- Réalisation en régie **d'un rapport de surveillance quinquennale**

2024

- 2024 03 29 finalisation des dossiers ouvrage par les techniciens du SIETRA pour joindre au dossier d'autorisation
- 2024 04 08 dépôts des dossiers complets Pimpine et Artolie

Suite dossier Artolie :

- 2024 06 19 Saisine CLE Artolie
- 2024 06 24 Proposition d'Arrêté Préfectoral de prescription Complémentaire : Aménagement hydraulique Artolie
- 2024 06 28 Réponse du SIETRA sur le projet APC AH Artolie
- **2024 07 08 Signature de l'Arrêté Préfectoral de prescription Complémentaire : Aménagement hydraulique Artolie**

Suite dossier Pimpine :

- 2024 06 25 DDTM Refus accusé réception demande autorisation aménagement hydraulique Pimpine
- 2024 07 29 SIETRA envoi courrier indiquant la démarche du SIETRA pour le nouveau dépôt du dossier
- 2024 08 13 Rendu par le bureau d'étude de la seconde version du dossier d'autorisation pour l'autorisation de l'aménagement hydraulique de la Pimpine.
- 2024 08 26 Envoi DDTM deuxième dépôt via la plateforme GUN ENV

2025

Suite dossier Pimpine :

- 2025 03 03 Demande de complément (deuxième dépôt)
- 2025 06 02 Envoi compléments demandés (deuxième dépôt)
- 2025 12 01 Récépissé régularité et complétude préalable sur le dossier (deuxième dépôt)
- 2025 12 19 Envoi d'une note et du dossier complet d'enquête publique à la DDTM 33

2.7.7 In 16 : Opération d'acquisition des parcelles du bassin de rétention de l'Artolie

Etat d'avancement fin 2024 :

(En vert les ventes engagées, en rouge les ventes à engager)

- 1 vente engagée : D497
- 1 vente engagée : D498 D499 D500 D609 D900 D902

En 2025 aucune autre parcelle acquise.

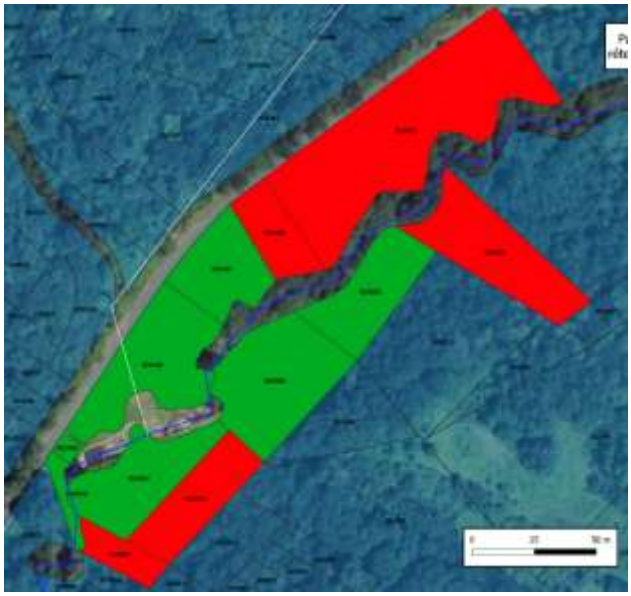

2.7.8 In 14 et visites, suivis et travaux sur les ouvrages du SIETRA

Le SIETRA possède plusieurs ouvrages en gestion.

Les Bassins de rétention :

Le SIETRA possède quatre bassins de rétention, 3 sur le bassin versant de la Pimpine et 1 sur le bassin versant de l'Artolie.

	Construction	Volume (m^3)	niveau de protection	Statut Réglementaire
Sadirac	1998	32 000	30 ans	NC
Lignan de Bordeaux	2002	84 000	30 ans	NC
Latresne	2011	52 000	30 ans	Classe C
Artolie	2011	20 000	20 ans	Classe C

Figure 2 : Caractéristiques des bassins de rétention du SIETRA

Chaque année, des travaux d'entretien (fauche, tronçonnage, débroussaillage, gestion des sédiments) sont exécutés pour maintenir leur bon état dans le temps.

Dans le cadre de ces travaux et du suivi normal, le registre des ouvrages consigne l'ensemble de ces interventions :

- Visites de reconnaissance terrain dans le cadre de la réalisation du programme d'aménagement et de sécurisation des bassins de rétention du SIETRA. Identification, suivi des travaux + métrés.
- Visites terrain prise en main des dossiers
- Visites de préparation devis et consultation.
- Visites de lancement et de suivi de chantier.
- Visites et suivi des épisodes de crue

Les digues de la Pimpine :

Le SIETRA est gestionnaire depuis juin 2010 des digues latérales à la Pimpine (cf. Arrêté préfectoral du 21 juin 2010). La CDC des portes de l'Entre Deux Mers, structure gémapienne en charge de la reconnaissance des systèmes d'endiguement sur son territoire, prévoit de reprendre la digue rive droite dans le casier hydraulique de la Garonne « Latresne aval » pour protéger, notamment toute la zone d'activité de Bernichon. Le dépôt des dossiers d'autorisation devait se faire avant le 30 juin 2024 pour permettre la reprise de maitrise d'ouvrage des digues existantes déclarée. Or, La CDC des portes de l'Entre Deux Mers, n'ayant pas pu aboutir son dossier dans les temps, à solliciter les services de l'Etat pour demander une prorogation de la maîtrise d'ouvrage du SIETRA. Ainsi, le SIETRA reste gestionnaire de la digue rive droite.

La digue rive gauche étant classée D et n'étant pas retenue dans le cadre d'un futur système d'endiguement, son existence règlementaire au 1er juillet 2024 est normalement caduque. Toutefois étant règlementée par le même arrêté préfectoral que la digue rive droite, la prorogation de maîtrise d'ouvrage porte sur les deux digues. Les services de l'Etat ne sont pas revenus vers le SIETRA concernant l'obligation de mise en transparence de la digue rive gauche.

En tout état de cause, le SIETRA reste gestionnaire de la digue rive droite et dans ce cadre, il a engagé plusieurs démarches pour améliorer l'ouvrage. Une VTA (visite Technique Approfondie) avait été réalisée en 2013 par le bureau d'étude Egis. De nombreux désordres avaient été identifiés. La faiblesse des moyens humains et financiers du SIETRA, à l'époque, ont limité la mise œuvre des mesures correctives. La projection de reprise des ouvrages par la structure gémapienne a également laissé un délai s'installer quant à l'engagement des grosses dépenses.

Il se trouve aujourd'hui que la digue rive droite est en mauvais état. Une encoche d'érosion a été réparée au cours de l'été 2024. Des dégradations ont été constatées par la suite, par le passage régulier de véhicules de gros tonnage.

Un point important est l'existence de réseaux et d'aménagement sur l'ouvrage. Faisant suite à une DT/DICT, le SIETRA a engagé des échanges avec, la CDC des Portes de l'Entre Deux Mers, La commune de Latresne, Enedis et France télécom pour retirer les réseaux existants.

Enedis a fait retirer le 18 mars 2025 ses aménagements. Pour les autres acteurs, cette démarche est encore en cours.





Autre point tout aussi important, le SIETRA a constitué un dossier de l'ouvrage complet avec une mise à jour de la VTA (visite technique approfondie) existante, un dossier technique, des consignes écrites, une ouverture et tenue de registre de l'ouvrage et un rapport de surveillance.

L'ouvrage à marées du Pian :

Le SIETRA est gestionnaire de l'ouvrage à marée du Pian. Chaque année, un suivi régulier est assuré et des travaux d'entretien sont programmés au besoin. Deux chasses ont été réalisées en septembre. Quelques embâcles ont été retirés ponctuellement.
La tenue d'un registre a également été mise en place pour cet ouvrage.

Le registre des ouvrages pour l'année 2025 :

Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET	DIGUE PIMPINE	PIAN
03/01/2025	Benjamin BAUD				Nettoyage grille colmatée		
07/01/2025	Elisabeth Lemoine					Point technique avec les agents Bouygues pour le retrait des poteaux Enedis	
08/01/2025	Julien Boucay	Débroussaillage déversoir + enrochement écluse			Nettoyage grille colmatée		
09/01/2025	Julien Boucay / Elisabeth Lemoine						Visite contrôle ouvrage à la Garonne, retrait embâcles
10/01/2025	Julien BOUCAY / Benjamin BAUD				Nettoyage grille colmatée		
13/01/2025	Julien Boucay	Débroussaillage : soufflage enrochement écluse + déversoir			Nettoyage grille colmatée post précipitations, retrait embâcles		
14/01/2025	Julien BOUCAY / Benjamin BAUD		Réparation clôture, évacuation plots béton + piquets de clôture		Retrait embâcles enrochement post précipitations		
15/01/2025	Julien Boucay		Débroussaillage enrochement + déversoir				
16/01/2025	Julien Boucay		Abattage Acer Negundo + débroussaillage déversoir				
21/01/2025	Julien Boucay		Tronçonnage Acacia tombé Piste cyclable				
22/01/2025	Julien Boucay		Tronçonnage Acacia tombé Piste cyclable, débroussaillage déversoir				
23/11/2025	Julien Boucay / Benjamin Baud / Elizabeth Lemoine		Évacuation bois tronçonné		Nettoyage grille anté précipitations + évac branches		
27/11/2025	Julien Boucay				Visite post précipitations, nettoyage grille		
28/01/2025	Julien Boucay	Visite pendant fortes précipitations	Visite pendant fortes précipitations	Visite pendant fortes précipitations	Visite pendant fortes précipitations		Visite post précipitations

Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET	DIGUE PIMPINE	PIAN
29/01/2025	Julien Boucay	Retrait embâcles post précipitations	Retraits embâcles post précipitations	Nettoyage grille	Nettoyage grille colmatée post précipitations		
04/02/2025	Julien Boucay				Nettoyage grille colmatée post précipitations		Visite contrôle ouvrage post précipitations
07/02/2025	Julien Boucay	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle		
10/02/2025	Julien Boucay	Visite de contrôle post précipitations			Visite de contrôle post précipitations		
12/02/2025	Julien Boucay / Benjamin Baud				Débouchage grille colmatée		
21/02/2025	Julien Boucay				Visite de contrôle anté précipitations		
24/02/2025	Julien Boucay / Benjamin Baud	Visite de contrôle			Visite de contrôle entre précipitations		
25/02/2025	Julien Boucay / Benjamin Baud			Retrait embâcle dans Pimpine			
26/022025	Julien Boucay			Tronçonnage et évac Aulnes tombés dans la Pimpine			
27/02/2025	Julien Boucay	Visite approfondie					
04/03/2025	Julien Boucay / Benjamin Baud			Retrait clôtures et ses piquets			
07/03/2025	Julien Boucay	Visite de contrôle anté pluies	Visite de contrôle anté pluies	Visite de contrôle anté pluies	Visite de contrôle anté pluies		
09/05/2025	Elisabeth LEMOINE	Visite contrôle post précipitations	Visite contrôle post précipitations	Visite contrôle post précipitations	Appel le samedi M Gauthier pour vérif mais rien		
20/03/2025	Julien Boucay / Benjamin Baud	Visite de contrôle anté pluies	Visite de contrôle anté pluies		Visite de contrôle anté pluies		
24/03/2025	Julien Boucay	Visite contrôle post précipitations			Nettoyage grille		
04/04/2025	Julien Boucay	Visite de contrôle	Visite Approfondie	Visite de contrôle	Visite de contrôle		
11/04/2025	Julien Boucay	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle		
17/04/2025	Julien BOUCAY	Visite de contrôle anté pluies	Visite de contrôle anté pluies	Visite de contrôle anté pluies	Visite de contrôle anté pluies		
18/04/2025	Elisabeth LEMOINE / Julien BOUCAY / Benjamin BAUD					Élagages arbres digue aval RD	

Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET	DIGUE PIMPINE	PIAN
22/04/2025	Julien Boucay	Visite contrôle post précipitations	Visite de contrôle post précipitations	Visite de contrôle post précipitations	Débouchage grille colmatée (surverse)		
23/04/2025	Julien BOUCAY / Benjamin BAUD						Retrait bois
09/05/2025	Elisabeth Lemoine			Visite contrôle post précipitations			Visite contrôle post précipitations
12/05/2025	Benjamin BAUD	Visite post précipitation	Visite post précipitation	Visite post précipitation	Visite post précipitation		
21/05/2025	Benjamin BAUD	Visite post précipitation	Visite post précipitation	Visite post précipitation	Visite post précipitation + retrait petit embâcle		
11/06/2025	Julien BOUCAY / Benjamin BAUD			DébroussaillagePose rubalise	Visite de contrôle		
16/06/2025	Elisabeth LEMOINE / Julien BOUCAY / Benjamin BAUD	Visite post orages	Visite post orages	Visite post pluvio Récupération rubalise Nettoyage portail entrée			
17/06/2025	Julien BOUCAY / Benjamin BAUD				Visite post pluvio Retrait embâcle		
27/06/2025	Julien BOUCAY / Benjamin BAUD			Dépôt fagots saules pour chantier la Landaise, Mansin & Chicodière			
01/07/2025	Elisabeth LEMOINE / Julien BOUCAY / Benjamin BAUD			Récupération fagots saules			
15/07/2025	Benjamin BAUD	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle		
21/07/2025	Julien BOUCAY				Débroussaillage enrochement, fossé + déversoir		
22/07/2025	Benjamin BAUD		Retrait cadenas pour accès foin				Visite de contrôle, dégradation trappe de visite
22/07/2025	Julien Boucay	Débroussaillage ouvrage écluse					
23/07/2025	Julien Boucay	Débroussaillage enrochement ouvrage Hydraulique + déversoir					
13/08/2025	Benjamin BAUD	Visite de contrôle post orage	Visite de contrôle post orage	Visite de contrôle post orage	Visite de contrôle post orage		
19/08/2025	Elisabeth LEMOINE / Benjamin BAUD					Suivi digue	
25/08/2025	Julien Boucay	Visite contrôle anté-précipitations					

Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET	DIGUE PIMPINE	PIAN
01/09/2025	Elisabeth LEMOINE					Visite constat fuite AEP sous digue RG chemin Maucoulet Latresne + appel SIEA + suivi travaux réparation	
01/09/2025	Julien BOUCAY		Débroussaillage plantations + accès + déversoir				
02/09/2025	Julien BOUCAY		Débroussaillage déversoir				
03/09/2025	Julien BOUCAY		Débroussaillage + soufflage déversoir				
09/09/2025	Benjamin BAUD						Chasse
10/09/2025	Julien BOUCAY / Enzo TENDERO	Débitage chêne					
10/09/2025	Benjamin BAUD						Chasse
16/09/2025	Julien BOUCAY			Élagage branches tombées			
19/09/2025	Julien BOUCAY	Suivi fauchage tardif annuel	Suivi fauchage tardif annuel	Suivi fauchage tardif annuel	Suivi fauchage tardif annuel + débouchage grille		
23/09/2025	Benjamin BAUD						Chasse
24/09/2025	Julien BOUCAY / Benjamin BAUD	Débitage chêne					
29/09/2025	Julien BOUCAY / Enzo TENDERO						
30/09/2025	Julien BOUCAY / Enzo TENDERO / Elisabeth LEMOINE / Benjamin BAUD	Évacuation bois					
01/10/2025	Julien BOUCAY / Enzo TENDERO / Benjamin BAUD	Débitage arbre couché + retrait embâcles/ronces					
06/10/2025	Benjamin BAUD						Chasse
06/10/2025	Julien BOUCAY		Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle		
07/10/2025	Benjamin BAUD						Chasse
10/10/2025	Julien BOUCAY / Benjamin BAUD						Retrait trappe abîmée. Pose palettes
13/10/2025	Julien BOUCAY / Enzo TENDERO		Débroussaillage pied de digue				

Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET	DIGUE PIMPINE	PIAN
14/10/2025	Julien Boucay						Remontage trappe d'accès ressoudée
17/10/2025	Julien Boucay				Débroussaillage déversoir, fosse de dissipation + caniveau béton		
22/10/2025	Julien Boucay	Visite de contrôle post pluie	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle + nettoyage grille		
24/10/2025	Julien Boucay + Elizabeth Lemoine				Visite de contrôle, nettoyage grille		
06/11/2025	Julien Boucay	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle	
07/11/2025	Elisabeth LEMOINE / Julien BOUCAY					Visite de contrôle + repérage embâcles	
18/11/2024	Julien Boucay	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle		
24/11/2025	Julien Boucay / Benjamin Baud	Visite de contrôle post précipitations	Visite de contrôle post précipitations	Visite de contrôle post précipitations	Visite de contrôle post précipitations		Visite de contrôle post précipitations
25/11/2025	Elisabeth LEMOINE / Benjamin BAUD		Visite de contrôle post précipitations				
26/11/2025	Julien Boucay / Benjamin Baud	Retrait embâcles	Retrait embâcles		Retrait embâcles		
19/12/2025	Julien Boucay				Visite de contrôle avant we		
23/12/2025	Elisabeth LEMOINE				Nettoyage grille		

Retour sur des actions réalisées sur les bassins de rétention en 2025 :

Suivi des intempéries : à Lignan-de-Bordeaux, le 29 janvier 2025		
Suivi des intempéries : à Paillet, les 29 & 30 janvier 2025		
Suivi des intempéries : à Lignan-de-Bordeaux, le 24 novembre 2025		
Débroussaillage et fauche des bassins		

2.8 Action du Programme Pluriannuel de Gestion

Dans le programme, plusieurs actions ne nécessitant pas d'intervention en propriété privée ont été engagées avant l'obtention de l'arrêté préfectoral. D'autre part, pour valoriser les actions récurrentes du SIETRA et celles engagées, celles-ci ont été intégrées au PPG. Ainsi, le public qui souhaite s'approprie le PPG peut balayer d'un seul coup toutes les actions que mène le SIETRA et avoir une vision d'ensemble de nos actions.

Aussi, dans un souci de visualisation des avancées faites du PPG, les codes action du tableau ont été reportées dans les titres du présent rapport reprenant les opérations traitées au cours de l'année.

Pour ce qui concerne les opérations touchant aux terrains privés, les démarches avec les propriétaires ont été engagées pour obtenir les conventions d'autorisation de travaux. Ce travail de longue haleine, que ce soit le volet administratif ou le volet concertation avec les échanges auprès des riverains et propriétaires a permis de planifier pour 2025 des opérations travaux.

Nombre de conventions : 54 conventions pour 45 propriétaires différents

Rencontre propriétaires : 11 rencontres sur place (commune Tourne, commune Capian, Mme Gilet Fargues, seuil cressonnière, Terega, commune Carignan, Enedis, SIEA, Sdeeg33, riverain Canterane M. Peault, M. Jamin) et 9 échanges téléphoniques/mails

2.8.1 Com 01 Mise en place de supports pédagogiques et de sensibilisation

Comme l'année passée, 2 newsletters ont été conçues et envoyées aux mairies des communes du territoire, aux délégués, membres et partenaires du SIETRA par messagerie électronique.

2025 04 17 : publication de la Newsletter N°4

2025 10 27 : Publication de la Newsletter N°5

Publication avril 2025



Publication octobre 2025



2.8.2 Com 04 Réalisation d'un guide du riverain en rapport avec le plan paysage

2025 05 : Début de la conception du guide

2025 05 28 : Accord de principe signé entre le SIETRA et le SMER-E2M concernant la réutilisation d'un support de communication

2025 12 11 : Validation BAT pour impression

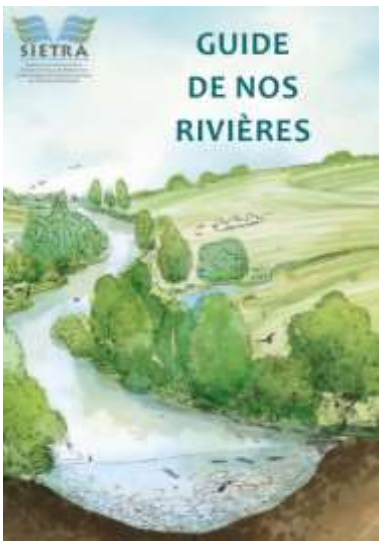

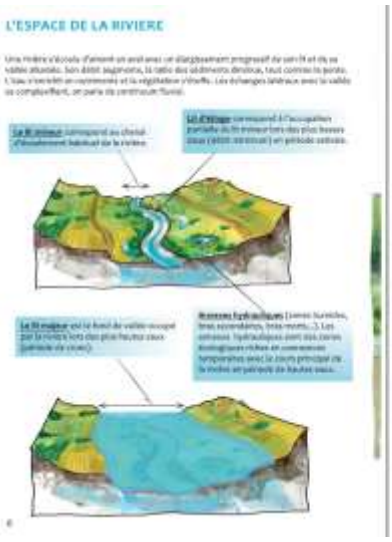

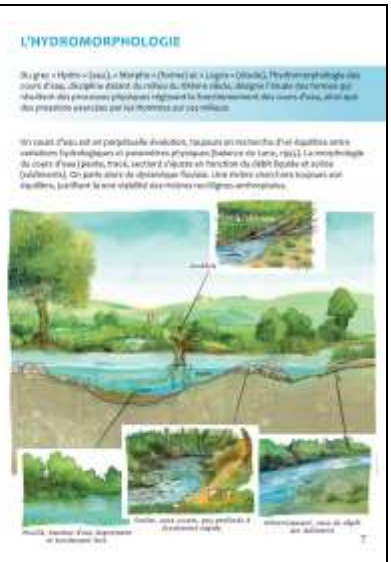

2.8.3 Com 04 Panneau d'identité cours d'eau

2025 02 : Pose des panneaux Grand Estey (Langoiran) & Pimpine (Sadirac)





2025 11 25 : Conception des panneaux Luc (Petit Estey) & Rouquey





2.8.4 Com 05 : Réalisation et pose de panneaux des noms de cours d'eau sur des ouvrages de franchissement

2025 03 : Début de la conception

2025 12 04 : Validation BAT



2.8.5 Com 06 : La Pépinière du SIETRA

2025 01 24 : Prélèvements sujets pour chantier plantation Latresne





2025 02 : Début de la conception d'un panneau pédagogique

2025 03 28 : Désherbage & entretien

2025 04 01 & 02 : Désherbage, paillage & arrosage

2025 04 14 : Récupération broyat

2025 05 21 : Désherbage & entretien

2025 05 27 & 28 : Désherbage & entretien

2025 06 02 & 04 : Désherbage & entretien

2025 07 08, 09, 18 & 23 : Désherbage & entretien

2025 08 06, 11, 14 & 20 : Désherbage & entretien

2025 09 03 : Désherbage & entretien

2025 10 07, 09 & 14 : Désherbage & entretien & transplantation jeunes noisetiers (semis)

2025 11 21 : Validation BAT panneau pédagogique pour impression



2.8.6 Com 09 : Développement, suivi, mise à jour du site internet

Le site du SIETRA est régulièrement mis à jour avec des articles rédigés dans actualités et actions (www.sietra.fr).

Les supports de communication et les résultats d'étude sont également mis en libre téléchargement dans la rubrique document.

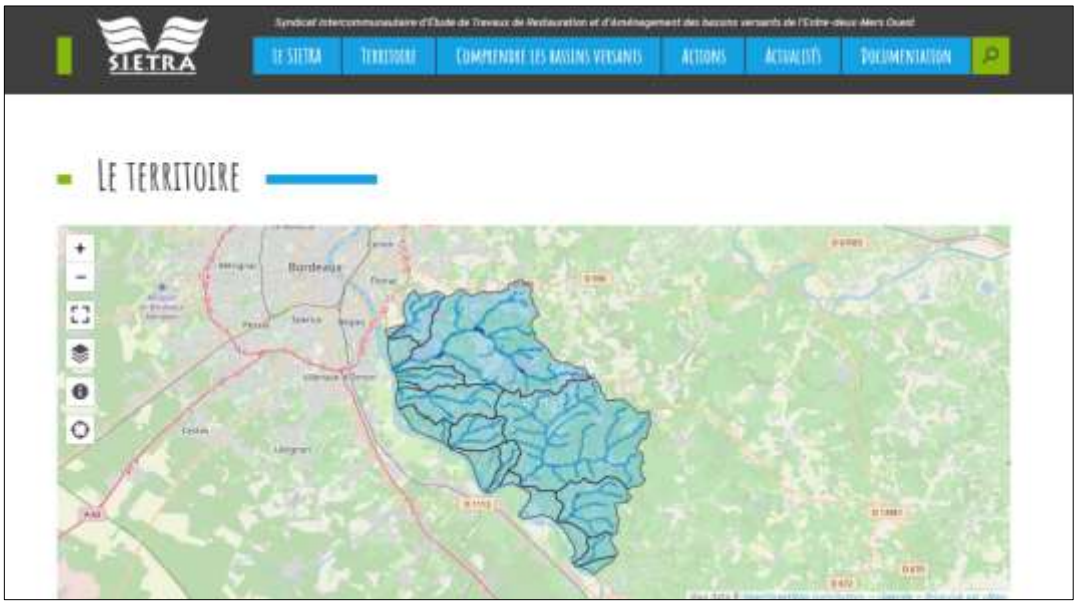

Statistiques de suivi du site :

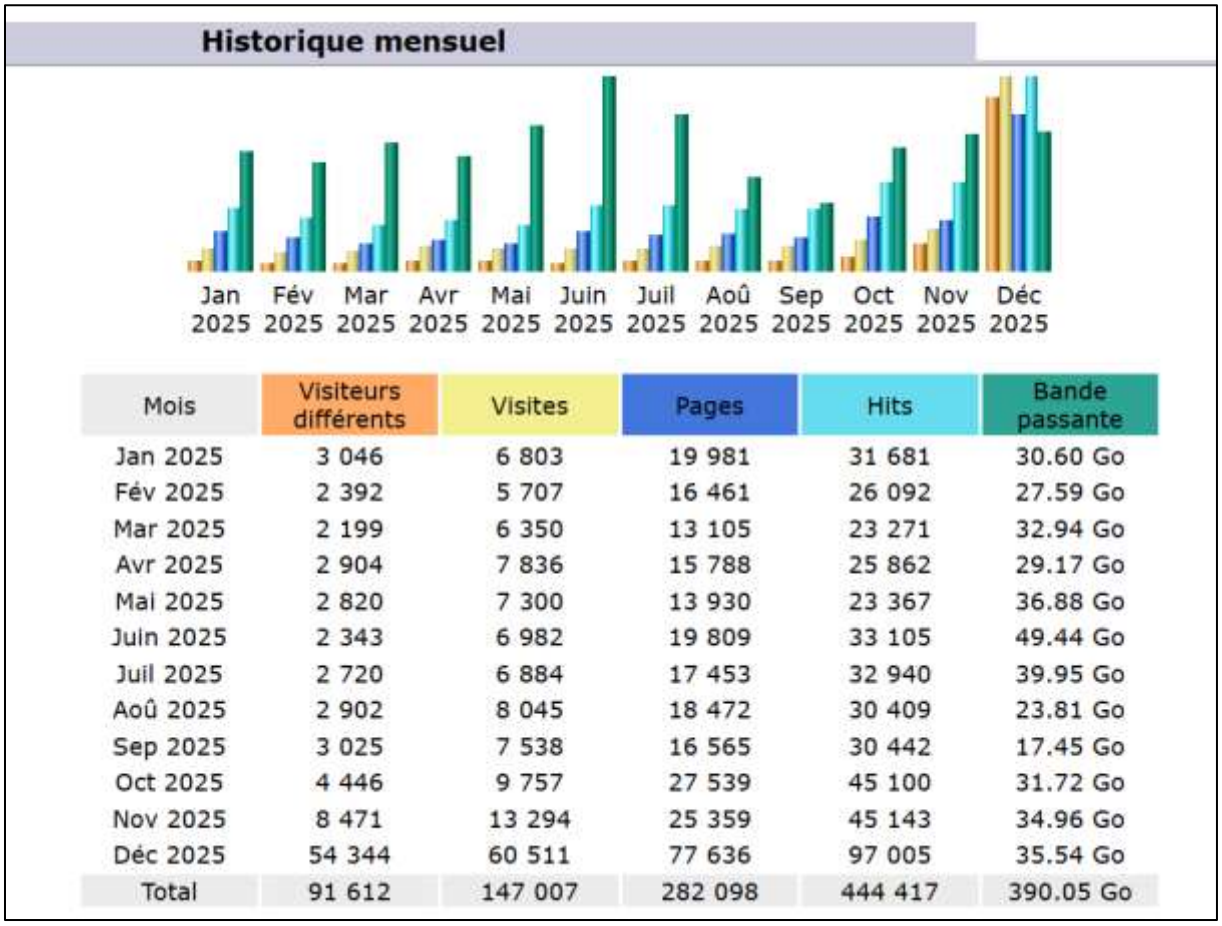

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2025	3 046	6 803	19 981	31 681	30.60 Go
Fév 2025	2 392	5 707	16 461	26 092	27.59 Go
Mar 2025	2 199	6 350	13 105	23 271	32.94 Go
Avr 2025	2 904	7 836	15 788	25 862	29.17 Go
Mai 2025	2 820	7 300	13 930	23 367	36.88 Go
Juin 2025	2 343	6 982	19 809	33 105	49.44 Go
Juil 2025	2 720	6 884	17 453	32 940	39.95 Go
Aoû 2025	2 902	8 045	18 472	30 409	23.81 Go
Sep 2025	3 025	7 538	16 565	30 442	17.45 Go
Oct 2025	4 446	9 757	27 539	45 100	31.72 Go
Nov 2025	8 471	13 294	25 359	45 143	34.96 Go
Déc 2025	54 344	60 511	77 636	97 005	35.54 Go
Total	91 612	147 007	282 098	444 417	390.05 Go

2.8.7 Com 10 : Réalisation d'animation auprès des usagers et du grand public et Com 11 : Financement d'association environnementale locale pour l'animation auprès des usagers et du public

2025 06 15 : Tenue d'un stand & promenade lors de la fête de la Nature, à Latresne





2025 09 17 : Tenue d'un stand au Marché de Créon avec la Communauté de Communes du Créonnais dans le cadre de la transition écologique face au réchauffement climatique





2025 09 28 : Journée de sensibilisation du SIETRA aux agents communaux – gestion des cours d'eau avec la Fédération de pêche 33 dans le cadre d'un appel à projet Educ'eau





2025 10 15 : Collecte de déchets sur la partie aval du Pian avec le conseil participatif de Latresne

2025 10 30 : Journée de sensibilisation du SIETRA aux agents administratifs et élus – gestion des cours d'eau avec la Fédération de pêche 33 dans le cadre d'un appel à projet Educ'eau

2.8.8 Hy 01 : Recharge granulométrique

2025 06 30 : Recharge granulométrique après un chantier suppression de seuil

2025 07 01 : Recharge granulométrique après un chantier suppression de seuil

2025 09 15 : Recharge granulométrique après un chantier effacement seuil + protection de berges

2.8.9 Hy 03 Restauration du lit dans son talweg

2025 05 23 : Rencontre d'un propriétaire riverain concernant une problématique de continuité écologique et d'une nécessité de déconnexion du lit mineur d'un bassin de rétention d'eaux pluviales.

2.8.10 Hrb 01 : Plantation de ripisylve sur les secteurs à faible régénération ou les secteurs d'érosion

2025 01 31 : plantation de ripisylve (Pimpine)

2025 10 13 : Suivi chantier plantation (Artolie)

2025 12 04 : programmation chantier plantation (Pimpine)

2025 12 08 : programmation chantier plantation (Grand Estey)

2.8.11 Ce 01 : Suppression de petits seuils transversaux isolés

2025 03 05 : Plusieurs chantiers de suppressions de seuils (régie) sur le ruisseau du Contou

2025 03 19 : Réalisation d'un chantier (régie) sur le ruisseau de la Forest





2025 04 07 : Réalisation d'un chantier (régie) sur la Pimpine

2025 04 24 : Réalisation d'un chantier (prestataire) sur la Pimpine

2025 06 30 : Retrait d'un seuil (prestataire) sur le ruisseau de Mansin

2025 07 01 : Retrait d'un seuil (prestataire) sur le ruisseau de la Landaise

2025 09 03 : Suppression d'un seuil racinaire (régie) sur le ruisseau des Vergnes

2.8.12 Ce 03 : Etude et travaux de restauration de la continuité écologique (ouvrage routier, moulin ou étang)

L'étude pour la continuité sur l'affluent rive gauche du Lubert n'a pas été engagée.

2.8.13 Hn 05 : Réfléchir en lien avec le Département de la Gironde et les communes, à la création de ZPENS

Cette démarche encouragée auprès des collectivités membre du SIETRA a eu écho aupres de 2 communes pour le moment, à savoir Sadirac et Tabanac. Les échanges de données cartographiques et documentaires avec le département ont permis d'organiser les phases terrain en commune.

2025 01 27 : Phase de terrain ZPENS à Sadirac avec le Département





2025 05 12 : Réunion de présentation de l'outil ZPENS à La Sauve par le Département de la Gironde

2025 06 20 : Phase de terrain ZPENS à Sadirac avec le département

2025 07 29 : Phase de terrain ZPENS à Tabanac avec le département

2025 08 28 : Phase de terrain ZPENS à Tabanac avec le département

2.8.14 In 03 : Restauration naturelle de la berge (génie végétal, retalutage, plantation)

2025 06 30 : Restauration naturelle de berge, sur le ruisseau de Mansin





2025 07 01 : Restauration naturelle de berge sur le ruisseau de la Landaise

2025 08 27 & 28 : Restauration de berge sur le Lubert

2.8.15 In 10 : Retrait de clôtures en travers

2025 04 14 : Retrait d'une clôture en travers sur le ruisseau du Rauzé, sur la commune de Cénac

2025 09 10 : Retrait d'une clôture en travers sur le ruisseau des Vergnes, sur la commune de Carignan-de-Bordeaux





2.8.16 In 11 : Retrait sélectif d'embâcle gênant

2025 02 26 : Retrait sélectif (régie) sur la Pimpine, en amont d'un ouvrage de franchissement de la piste cyclable à Latresne

2025 03 06 : Retraits sélectifs de plusieurs embâcles (régie) sur le ruisseau du Contou, en amont d'un ouvrage de franchissement, à Tabanac

2025 04 07 : Retrait d'un embâcle (régie) sur la Pimpine à Latresne, dans un secteur urbanisé

2025 04 23 : Retrait de plusieurs embâcles (régie) sur la Pimpine, à Sadirac, longeant de nombreuses habitations

2025 04 24 : Retrait d'imposants arbres en travers sur la Jaugue, sur les communes de Camblanes-et-Meynac & de Quinsac





2025 05 16 : Retraits sélectifs (régie) sur la Pimpine, en amont d'ouvrages de franchissement, à Sadirac ainsi qu'à Cénac

2025 07 30 : Retrait sélectif (régie) sur la Pimpine, en amont d'un ouvrage de franchissement de la piste cyclable à Latresne

2025 08 08 : Retrait sélectif (régie) sur la Pimpine, en amont d'un ouvrage de franchissement à Latresne

2025 09 05 : Retrait d'un important embâcle (régie) sur le ruisseau des Vergnes, sur les communes de Bouliac & de Carignan-de-Bordeaux

2025 09 09 : Retrait d'un embâcle (régie) sur le ruisseau des Vergnes, sur les communes de Bouliac & de Carignan-de-Bordeaux

2025 09 11 : Retrait sélectif d'un embâcle (régie), sur la Pimpine, à Latresne, en amont d'un ouvrage de franchissement

2025 10 30 : Retrait de plusieurs arbres en travers (régie & prestataire), suite à un évènement tempétueux, sur la Pimpine, à Latresne, en amont un ouvrage de franchissement

2025 10 31 : Retrait d'un important embâcle (régie) sur la Pimpine, à Lignan-de-Bordeaux, suite à un évènement tempétueux

2025 11 04 : Retrait d'un arbre tombé sur la commune du Tourne (régie, services techniques communaux & prestataire), suite à un évènement tempétueux





2025 11 19 & 20 : Retrait de deux embâcles (régie) sur la Pimpine, dans un secteur à enjeux, à Latresne

2025 11 24 : Retrait d'un embâcle (régie), suite à un fort évènement pluvieux, sur le Rebedech, à Camblanes-et-Meynac

2025 12 01 : Retrait sélectif d'un embâcle (régie), sur la Pimpine, en amont d'un ouvrage de franchissement de la piste cyclable à Latresne

2025 12 10 : Retrait de plusieurs embâcles (régie), sur la Pimpine, à Lignan-de-Bordeaux, dans un secteur urbanisé

2025 12 16 : Retrait d'un important embâcle (régie), sur l'Artolie, à Paillet, dans un secteur urbanisé





2025 12 18 : Retrait de plusieurs buses (prestataire) sur les ruisseaux du Fourney et des Vergnes, sur la commune de Bouliac





2.8.17 Cs 07 : Suivi linéaire de cours d'eau

2025 02 : Profils en long & travers du Pian

2025 02 : Profils en long & travers du Rauzé

2025 08 12 : Terrain actualisation PPG sur le Rouquey

2025 09 23 : Terrain actualisation PPG sur le Pian au droit du ruisseau de Fourney

2025 10 08 : Terrain actualisation PPG sur le ruisseau de Canterane

2025 11 14 : Terrain actualisation PPG sur le ruisseau de Bouchon

2.9 Autres actions

2.9.1 Echanges avec les partenaires techniques et financiers

2025 12 04 : bilan de l'année 2025 et programmation 2026 avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Gironde

2.9.2 Accueil de Stagiaire

Un élève stagiaire a été accueilli au sein du SIETRA pour un stage de 2ème année d'INP ENGESID, du 12 mai 2025 au 28 août 2025. La mission de stage qui lui a été confiée consistait en la faisabilité technique et financière d'un projet de maquette pédagogique d'un bassin versant de l'Entre-Deux-Mers.

Stéphane SERLUT : INP ENGESID

Un second stagiaire a été accueilli au sein du SIETRA pour un stage de 2ème année BAC PRO, pendant 3 semaines, entre le 08 septembre 2025 et le 17 octobre 2025. La mission de stage consistait en la découverte des métiers de technicien des milieux aquatiques et d'agent technique milieux aquatiques.

Enzo TENDERO : BAC PRO conduite de productions horticoles

2.10 Ressources humaines

2.10.1 Recrutement

Stagiaire pour la faisabilité d'élaboration d'une maquette pédagogique

Répondant à l'action Com 01 de Mise en place de support pédagogiques et de sensibilisation, le SIETRA a recruté un stagiaire dont le sujet a été d'étudier la possibilité financière et technique de réaliser une telle structure : Stéphane Serlut étudiant à l'institut polytechnique de Bordeaux en 2ème année.

2.10.2 Formation des agents

Elisabeth Lemoine

2025 09 25 : Atelier de délimitation des zones humides par la pédologie

Julien Boucay

2025 09 25 : Atelier de délimitation des zones humides par la pédologie

2025 11 25 : Formation initiation QGIS schéma des eaux pluviales

Benjamin Baud

2025 04 15 : Formation Les marchés en procédure adaptée

202 05 19 & 20 : Formation La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux

2025 09 25 : Atelier de délimitation des zones humides par la pédologie

2.10.3 Suivi du temps de travail

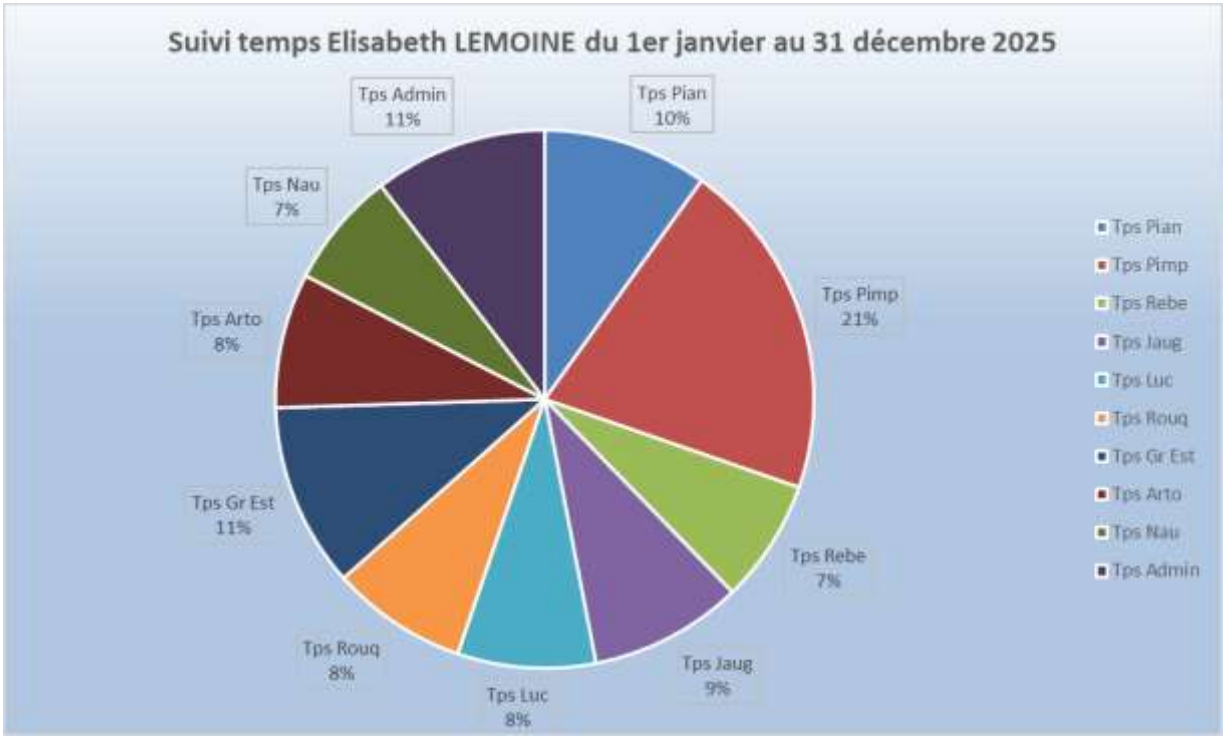

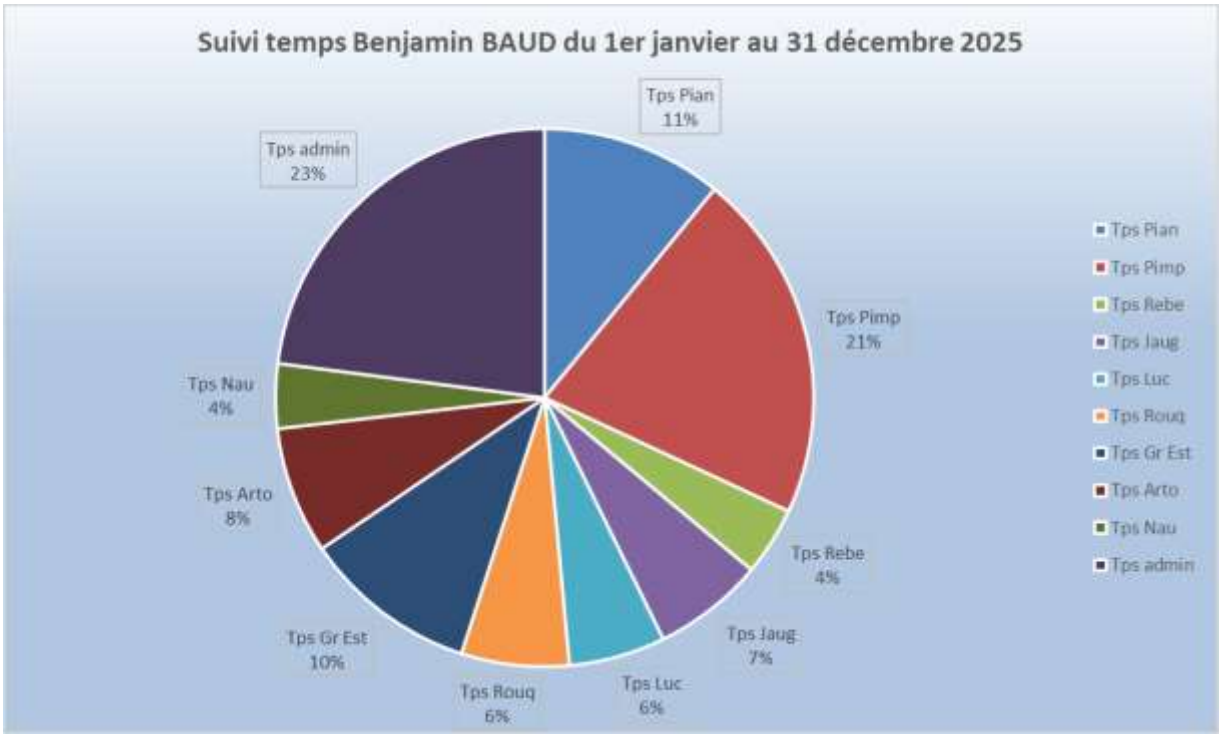
Suivi temps Benjamin BAUD du 1er janvier au 31 décembre 2025
Tps Pian 11%
Tps Pimp 21%
Tps Rebe 4%
Tps Jaug 7%
Tps Luc 6%
Tps Rouq 6%
Tps Gr Est 10%
Tps Arto 8%
Tps Nau 4%
Tps admin 23%
Tps Pian
Tps Pimp
Tps Rebe
Tps Jaug
Tps Luc
Tps Rouq
Tps Gr Est
Tps Arto
Tps Nau
Tps admin

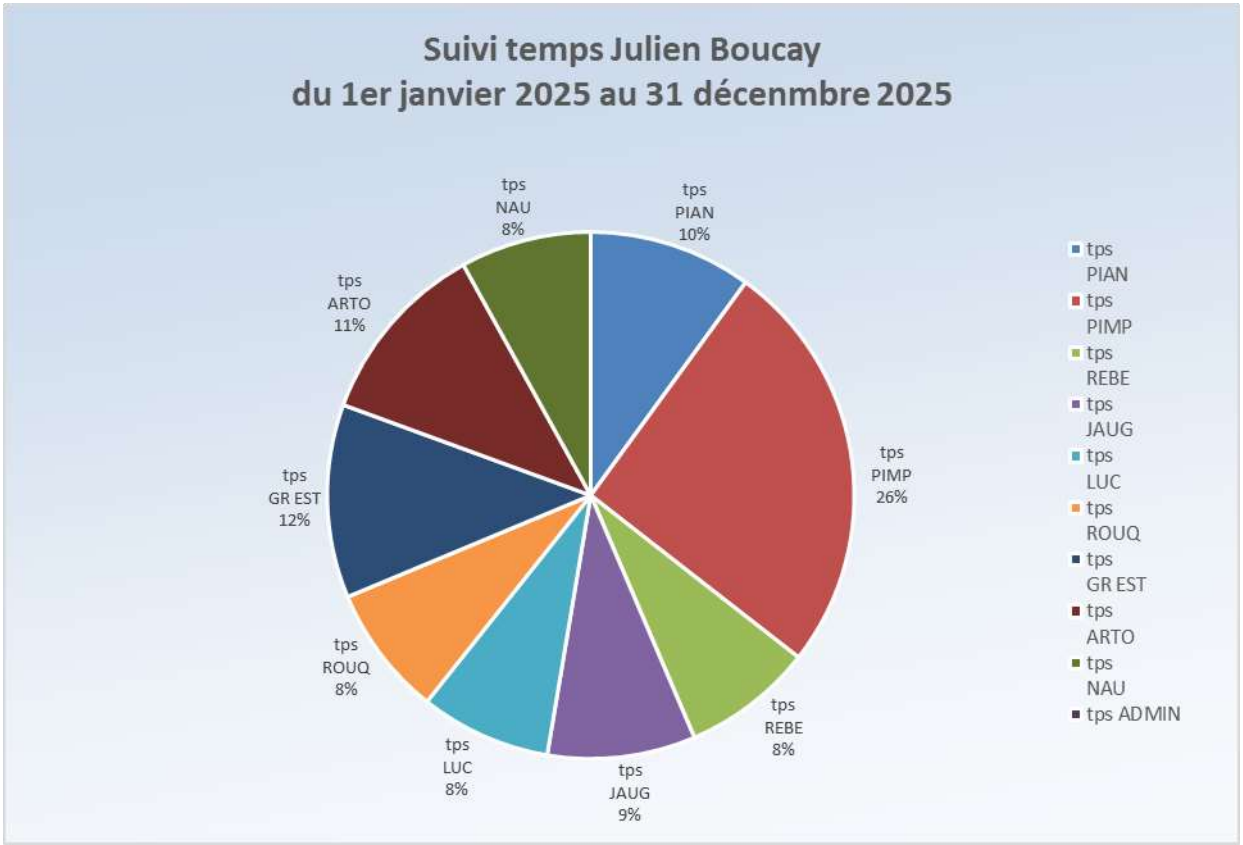
Suivi temps Julien Boucay
du 1er janvier 2025 au 31 décenmbre 2025
tps PIMP 26%
tps REBE 8%
tps JAUG 9%
tps LUC 8%
tps ROUQ 8%
tps GR EST 12%
tps ARTO 11%
tps NAU 8%
tps PIAN 10%
tps PIAN
tps PIMP
tps REBE
tps JAUG
tps LUC
tps ROUQ
tps GR EST
tps ARTO
tps NAU
tps ADMIN